



International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

Guide de langue A : langue et littérature

Premiers examens en 2015



International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

Guide de langue A : langue et littérature

Premiers examens en 2015



Programme du diplôme

Guide de langue A : langue et littérature

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en février 2011 sous le titre *Language A: language and literature guide*

Publié en février 2011
Mis à jour en novembre 2011, en août 2012 et en août 2013

Baccalauréat International
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles GB CF23 8GL
Royaume-Uni
Téléphone : +44 29 2054 7777
Télécopie : +44 29 2054 7778
Site Web : <http://www.ibo.org>

© Organisation du Baccalauréat International 2011

Le Baccalauréat International (IB) propose trois programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible.

L'IB est reconnaissant d'avoir reçu l'aimable autorisation de reproduire et/ou de traduire, totalement ou partiellement, les documents protégés par des droits d'auteur utilisés dans la présente publication. Les remerciements sont inclus, le cas échéant. En outre, sur demande expresse, l'IB rectifiera dès que possible toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'internationalisme cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez vous référer à <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB via le magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>. Toute question d'ordre général concernant les commandes doit être adressée au service des ventes et du marketing à Cardiff.

Téléphone : +44 29 2054 7746
Télécopie : +44 29 2054 7779
Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

Les apprenants de l'IB s'efforcent d'être :

- | | |
|------------------------------|--|
| Des investigateurs | Ils développent leur curiosité naturelle. Ils acquièrent les compétences nécessaires à la conduite d'investigations et de recherches et font preuve d'autonomie dans leur apprentissage. Ils ont vraiment envie d'apprendre et ce plaisir d'apprendre les accompagnera tout au long de leur vie. |
| Informés et instruits | Ils explorent des concepts, des idées et des problèmes qui sont d'importance à l'échelle locale et mondiale. Ce faisant, ils acquièrent des connaissances approfondies et développent une bonne compréhension dans un éventail de disciplines vaste et équilibré. |
| Des penseurs | Ils s'exercent à appliquer leurs capacités de réflexion de façon critique et créative, afin d'identifier et d'aborder des problèmes complexes et de prendre des décisions réfléchies et éthiques. |
| Des communicateurs | Ils comprennent et expriment des idées et des connaissances avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et en utilisant une variété de modes de communication. Ils collaborent efficacement et volontairement avec les autres. |
| Intègres | Ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences. |
| Ouverts d'esprit | Ils comprennent et apprécient leurs propres cultures, racines et vécus, mais n'en sont pas moins réceptifs aux points de vue, valeurs et traditions d'autres individus et communautés. Ils ont l'habitude de rechercher et d'évaluer un éventail de points de vue et sont disposés à en tirer des enrichissements. |
| Altruistes | Ils font preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les besoins et sentiments des autres. Ils accordent une grande importance au service et ils œuvrent concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et de l'état de l'environnement. |
| Audacieux | Ils abordent situations inhabituelles et incertitudes avec courage et discernement et ils ont l'indépendance d'esprit nécessaire pour explorer de nouveaux rôles, idées et stratégies. Ils sont courageux et savent défendre leurs convictions avec éloquence. |
| Équilibrés | Ils comprennent l'importance d'un bon équilibre intellectuel, physique et affectif dans l'atteinte de leur bien-être personnel et de celui des autres. |
| Réfléchis | Ils opèrent un retour sur eux-mêmes et examinent de façon critique leur propre apprentissage et leurs expériences. Ils sont capables d'évaluer et de comprendre leurs points forts et leurs limites afin d'appuyer leur apprentissage et leur développement personnel. |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 1 |
| Objet de ce document | 1 |
| Le Programme du diplôme | 2 |
| Nature du cours | 4 |
| Objectifs globaux | 9 |
| Objectifs d'évaluation | 10 |
| Traitement des objectifs d'évaluation | 11 |
| Programme | 14 |
| Résumé du programme | 14 |
| Manières d'aborder l'enseignement du cours | 15 |
| Contenu du programme | 19 |
| Évaluation | 25 |
| L'évaluation dans le Programme du diplôme | 25 |
| Résumé de l'évaluation – NM | 27 |
| Résumé de l'évaluation – NS | 28 |
| Évaluation externe | 29 |
| Évaluation interne | 61 |
| Annexe | 72 |
| Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation | 72 |

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est consultable à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Ce guide est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

Premiers examens en 2015

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que de sensibilité et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

La structure du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure en hexagone favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

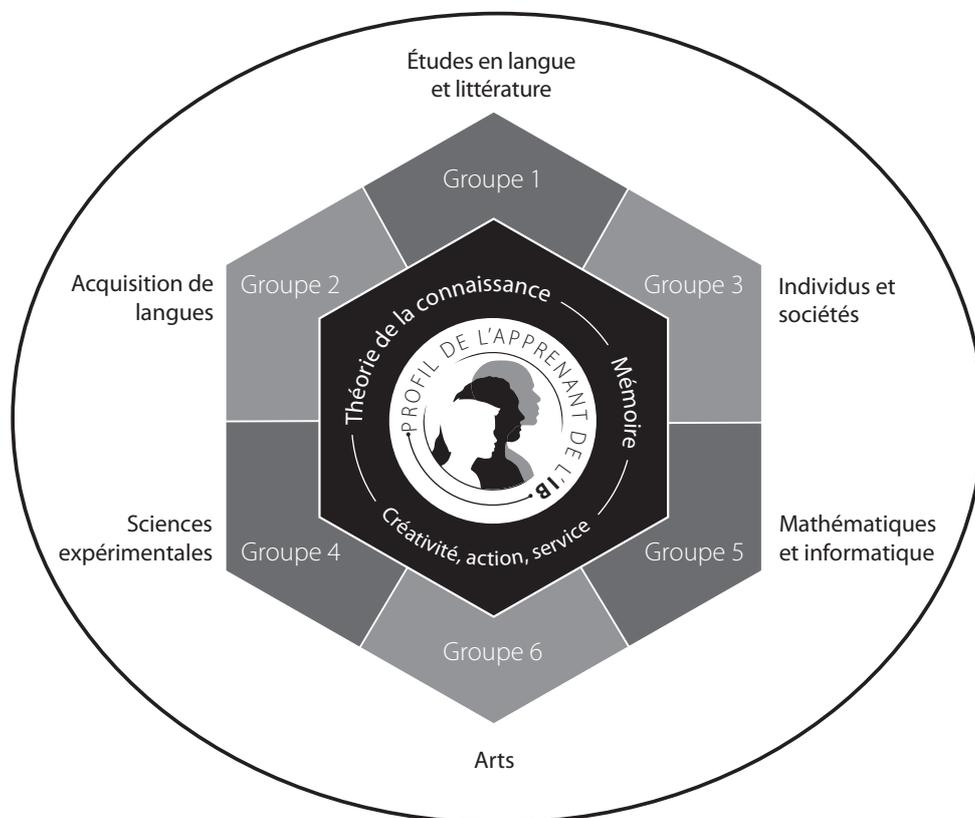


Figure 1
Structure du Programme du diplôme

Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir une deuxième matière dans les groupes 1 à 5 à la place d'une matière du groupe 6. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au niveau supérieur, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au niveau moyen.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants. Les élèves peuvent présenter les examens en anglais, en français ou en espagnol, à l'exception des matières des groupes 1 et 2, pour lesquelles les examens doivent être passés dans la langue étudiée.

Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme. Le travail de réflexion attendu des élèves au cours de toutes ces activités est l'un des principes sous-tendant le Programme du diplôme.

Le cours de théorie de la connaissance invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient dans le cadre du Programme du diplôme. Il les incite également à établir des liens entre les domaines d'études. Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement. Il les amène également à développer les compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux à l'université. Enfin, le programme de créativité, action, service implique les élèves dans un apprentissage expérientiel au moyen d'activités artistiques, sportives, physiques et de services.

La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

Nature du cours

Groupe 1

Le groupe 1 se compose des trois cours suivants.

- Langue A : littérature
- Langue A : langue et littérature
- Littérature et représentation théâtrale (matière interdisciplinaire)

Un récapitulatif de ces cours est présenté dans le tableau qui suit.

| Cours | Proposé au NM | Proposé au NS |
|---|---------------|---------------|
| Langue A : littérature | ✓ | ✓ |
| Langue A : langue et littérature | ✓ | ✓ |
| Littérature et représentation théâtrale | ✓ | |

Les trois cours sont destinés à des élèves ayant l'habitude d'utiliser la langue en question dans un cadre scolaire. Ces élèves peuvent cependant avoir des profils linguistiques très variés, certains élèves étant unilingues et d'autres ayant des profils linguistiques plus complexes. L'étude de textes, à la fois littéraires et non littéraires, est un moyen d'appréhender la façon dont la langue génère du sens dans une culture, ainsi que dans des textes particuliers. Tous les textes peuvent être abordés du point de vue de leurs forme, contenu, objectif et public, mais aussi en fonction des contextes sociaux, historiques, culturels et propres à chaque milieu de travail dans lesquels ces textes sont produits et appréciés. En apprenant à réagir aux textes et à en produire, les élèves comprennent comment la langue peut soutenir ou remettre en question les façons de penser et de se comporter.

Pour satisfaire aux exigences du Programme du diplôme, tous les élèves sont tenus d'étudier une matière du groupe 1 qu'ils choisiront parmi les cours présentés précédemment. Pour se voir décerner un diplôme bilingue, les élèves peuvent suivre deux cours du groupe 1 dans deux langues différentes (quelle que soit la combinaison). Les cours de langue A : littérature et de langue A : langue et littérature sont tous deux proposés au NM et au NS. Le cours de littérature et représentation théâtrale, qui est une matière interdisciplinaire (groupes 1 et 6), est quant à lui proposé au NM uniquement.

Les cours du groupe 1 sont conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à acquérir les compétences nécessaires pour comprendre les façons dont les éléments culturels, sociaux et esthétiques sont exprimés dans les textes, et à développer leur aptitude à communiquer efficacement. Bien que les textes étudiés dans chacun des trois cours soient très différents, ils se recouperont quelque peu. Le but n'est pas de faire en sorte que chaque cours soit totalement isolé des autres. La différence principale réside ainsi dans les domaines ciblés par chaque cours. Le cours de langue A : littérature a pour objectif d'amener les élèves à comprendre les techniques utilisées dans la critique littéraire ainsi qu'à apprendre à formuler une opinion personnelle en littérature. Le cours de langue A : langue et littérature tend lui à développer la compréhension de la construction du sens en langue, et du rôle du contexte dans ce processus. Le cours interdisciplinaire de littérature et représentation théâtrale permet aux élèves d'associer une analyse littéraire à une recherche sur le rôle de la représentation théâtrale dans notre compréhension de la littérature dramatique.

Remarque : les attentes en matière d'usage de la langue, de niveau d'analyse et de réflexion critique sont identiques pour les trois cours.

Quel que soit le cours, les exigences en matière de programme et d'évaluation sont valables pour toutes les langues disponibles. L'enseignement et l'évaluation de chaque langue A se dérouleront dans la langue en question.

Langue A : langue et littérature

Le cours de langue A : langue et littérature se compose de quatre parties : deux portent sur l'étude de la langue et deux sur celle de la littérature.

L'analyse des textes produits dans une langue particulière est fondamentale pour l'étude de la langue et de la culture et, par conséquent, pour définir la manière dont nous percevons et comprenons le monde dans lequel nous vivons. L'un des objectifs fondamentaux du cours de langue A : langue et littérature est d'inciter les élèves à s'interroger sur le sens généré par la langue et les textes, sens qui, si l'on peut dire, est rarement simple et sans équivoque. Ce cours s'attache à aider les élèves à s'intéresser de près à la langue des textes étudiés et à prendre conscience du rôle du contexte élargi de chaque texte dans la constitution de sens.

Le cours de langue A : langue et littérature a pour objectif de développer chez les élèves des compétences en matière d'analyse de texte, et de leur faire comprendre que les textes, littéraires et non littéraires, peuvent être considérés comme autonomes même s'ils sont influencés par des habitudes de lecture définies par la culture. Une formule flexible a été retenue pour ce cours, pour que les enseignants puissent l'élaborer en tenant compte des centres d'intérêt et des préoccupations propres à leurs élèves tout en développant chez eux toute une palette de compétences transposables. Ce cours associe la compréhension des façons dont les éléments de la forme sont utilisés pour donner du sens dans un texte et une exploration de la façon dont ce sens est influencé par les habitudes de lecture définies par la culture ainsi que par les conditions de production et d'accueil des textes.

Lorsqu'ils élaborent leur cours, les enseignants ne doivent pas perdre de vue que l'objectif qui sous-tend l'approche des textes considère l'étude des éléments de la forme de chaque texte uniquement comme l'un des nombreux moyens permettant d'engager une lecture. Tel qu'indiqué précédemment, des facteurs très divers, et notamment les conditions de production et d'accueil des textes ainsi que le rôle des habitudes de lecture définies par la culture, ont une importance tout aussi capitale. Le cours poursuit ainsi un objectif plus vaste : amener les élèves à comprendre la « critique littéraire ».

Étant donné la dimension internationale de l'IB et son engagement envers la compréhension interculturelle, le cours de langue A : langue et littérature ne réduit pas l'étude des textes aux produits d'une culture ou des cultures associées à une langue. Il est particulièrement important pour les élèves du Programme du diplôme de l'IB d'étudier des œuvres traduites, qui sont issues d'autres cultures. Cela contribue à l'acquisition d'une perspective mondiale, et leur permet ainsi de découvrir et de comprendre les différentes façons dont les cultures influencent et déterminent les expériences de la vie communes à tous les êtres humains.

Différences entre le NM et le NS

Bien que la structure globale du cours de langue A : langue et littérature soit identique au NM et au NS, d'importantes différences quantitatives et qualitatives sont à noter entre les deux niveaux.

En matière de littérature, le nombre de textes prescrits est ainsi plus important au NS qu'au NM. En matière de langue, les élèves du NS doivent généralement aborder un éventail de textes et de genres bien plus étendu que celui du NM.

Deux des tâches d'évaluation au NM sont bien plus faciles que les tâches comparables au NS. La première est l'épreuve 1 – l'analyse de texte – qui demande aux élèves du NM d'aborder et d'analyser un passage uniquement alors que les élèves du NS effectuent l'analyse comparative de deux passages. La seconde est celle des tâches écrites, exigeant des élèves du NS de produire quatre tâches au lieu de trois au NM. Au NS, deux de ces tâches sont soumises à l'évaluation externe, contre une seule au NM. Au NS, l'une des tâches évaluées doit être une évaluation critique en réponse à l'une des six questions imposées et demande aux élèves d'explorer les valeurs, les attitudes et les croyances implicites dans les textes qu'ils ont choisis pour cette tâche.

Les différences entre le NM et le NS sont résumées ci-après. Les questions sont identiques au NM et au NS pour l'épreuve 2, la différence se situant au niveau des critères d'évaluation. Les tâches et les critères d'évaluation interne sont identiques au NM et au NS.

| Parties du cours | NM | NS |
|---|--|---|
| 1 ^{re} et 2 ^e parties La langue dans un contexte culturel, et la langue et la communication de masse | Nombre de thèmes étudiés moins important qu'au NS pour atteindre les objectifs d'apprentissage | Nombre de thèmes étudiés plus important qu'au NM pour atteindre les objectifs d'apprentissage |
| 3 ^e partie Littérature – Textes et contextes | Étude de deux œuvres, dont une est un texte choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) | Étude de trois œuvres, dont une ou deux sont des textes choisis dans la liste d'œuvres traduites (PLT) |
| 4 ^e partie Littérature – Étude critique | Étude de deux œuvres choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée | Étude de trois œuvres choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée |
| Tâches écrites | Production de trois tâches écrites, dont une sera soumise à l'évaluation externe | Production de quatre tâches écrites, dont deux seront soumises à l'évaluation externe. L'une des tâches évaluées doit être une évaluation critique en réponse à l'une des six questions imposées. |
| Épreuve 1 Analyse de texte | Analyse d'un texte ou extrait non littéraire (1 heure 30 minutes) | Analyse comparative portant sur deux textes, dont au moins un non littéraire (2 heures) |

Acquis préliminaires

Il n'existe pas d'exigence de forme pour les élèves suivant les cours du groupe 1. Ces élèves auront souvent des profils linguistiques variés et certains pourront être plurilingues. Bien qu'il soit préférable que les élèves aient déjà rédigé des compositions critiques sur des textes au préalable, ils ne doivent pas être exclus de l'étude de la langue A s'ils n'ont aucune expérience dans ce domaine. Les établissements scolaires doivent se référer au document de l'IB intitulé *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB*, disponible sur le CPEL, pour obtenir des conseils à ce sujet.

Chaque cours donne l'occasion de développer de manière continue la maîtrise de la langue et d'acquérir un éventail de compétences (par exemple, en matière d'analyse de texte et d'expression de l'appréciation de la littérature). Le choix du cours du groupe 1 se fera en fonction des centres d'intérêt des enseignants et des élèves, et des projets d'études de ces derniers.

Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Le cours de langue A du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) de l'IB présente un équilibre entre la langue et la littérature, et apprend aux élèves à apprécier la nature, la puissance et la beauté de la langue et de la littérature, ainsi que les nombreuses influences qui s'exercent sur elles. Les cours de langue A développent la compréhension et les compétences en langue et en littérature grâce à l'étude d'un large éventail de genres et d'œuvres de littérature mondiale, ainsi qu'à l'apprentissage de la langue en contexte. L'étude d'une ou plusieurs langues A permet à chaque élève d'atteindre progressivement son plein potentiel linguistique. En leur apprenant à voir la langue et la littérature comme des processus de création, on encourage les élèves à développer leur imagination et leur créativité par le biais de l'expression personnelle.

Le cours de langue A : langue et littérature du Programme du diplôme est fondé sur ce principe. Bien qu'il ne s'agisse pas simplement d'un cours d'apprentissage de la langue, il vise à assurer le développement continu de la capacité des élèves à comprendre et à s'exprimer dans une multitude de domaines de la langue.

Le cours de langue A : langue et littérature et la théorie de la connaissance

Les pratiques culturelles et les habitudes de lecture jouent un rôle prépondérant dans la façon de donner du sens à un texte. En raison de l'évolution de ces pratiques, dans le temps et d'un lieu à l'autre, le sens attribué à un texte change et peut devenir instable. Cela établit un lien évident avec la théorie de la connaissance. En étudiant les arts comme un domaine de la connaissance, par exemple, il serait possible de se poser la question suivante : « Quelles connaissances peuvent être acquises sur les arts en portant son attention exclusivement sur l'**œuvre** elle-même, sans tenir compte de l'artiste ni du contexte social ? »

D'autres questions visent à explorer la nature et le sens des arts en appréhendant leur contexte social, culturel ou historique et le rôle joué par la réaction du lecteur ou du public à l'œuvre dans la constitution de sens. Les liens établis avec la théorie de la connaissance favorisent également une perspective interculturelle car ils amènent les élèves à réfléchir sur leurs propres préjugés culturels et à les dépasser lorsqu'ils exploitent le matériel d'apprentissage durant le cours.

L'établissement de liens entre la matière et la théorie de la connaissance est un aspect fondamental du Programme du diplôme. Après avoir suivi le cours de langue A : langue et littérature du groupe 1, les élèves doivent être en mesure de réfléchir de façon critique sur les différents modes de la connaissance et sur les problématiques de la connaissance. Les questions ci-après mettent en évidence les liens entre la théorie de la connaissance et le cours de langue A : langue et littérature.

- Comment le lecteur façonne-t-il le sens d'un texte ?
- Comment notre compréhension des textes est-elle influencée par leurs contextes historiques, sociaux et culturels ?
- À quel moment un texte est-il considéré comme relevant du domaine de la littérature ?

- La langue et la littérature ne sont jamais d'une transparence totale. Elles encodent également des valeurs et des croyances. Dans quelle mesure faut-il tenir compte de cet aspect lorsque l'on réagit aux textes ?
- À quel point les relations de pouvoir dans la société déterminent-elles ce qui est considéré comme relevant du domaine de la littérature et établissent-elles la norme ?
- Plusieurs points de vue critiques peuvent permettre d'analyser les textes. De ce fait, comment est-il possible de juger l'efficacité de l'un par rapport à l'autre ?
- Si le sens est par nature instable et conditionné par les contextes du texte et du lecteur, comment parvenir à déterminer le sens d'un texte ?

Le cours de langue A : langue et littérature et la dimension internationale

Le cours de langue A : langue et littérature est proposé dans plusieurs langues, ce qui le rend accessible à tout un éventail d'élèves. L'engagement de l'IB envers la compréhension interculturelle y est manifeste. Dans les 3^e et 4^e parties du programme, par exemple, l'étude des œuvres traduites et le travail de recherche sur le contexte mettent en évidence les façons dont le sens peut changer par-delà les frontières culturelles.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe 1

Les objectifs globaux des cours de **langue A : littérature** et de **langue A : langue et littérature** au NM et au NS, et ceux du cours de **littérature et représentation théâtrale** au NM sont les suivants :

1. faire découvrir aux élèves un éventail de textes issus d'époques, de styles et de genres différents ;
2. développer la capacité des élèves à mener une analyse détaillée et rigoureuse des textes et à établir des liens pertinents ;
3. développer la capacité des élèves à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ;
4. faire comprendre aux élèves l'importance des contextes dans lesquels les textes sont rédigés et accueillis ;
5. amener les élèves à apprécier, grâce à l'étude des textes, différentes perspectives de personnes issues d'autres cultures et la façon dont ces perspectives donnent du sens aux textes ;
6. amener les élèves à apprécier les qualités formelles, stylistiques et esthétiques des textes ;
7. favoriser chez les élèves une appréciation de la langue et de la littérature, et un intérêt permanent pour celles-ci.

Objectifs globaux du cours de langue A : langue et littérature

Les objectifs globaux du cours de **langue A : langue et littérature** au NM et au NS sont également les suivants :

8. amener les élèves à comprendre comment la langue, la culture et le contexte influent sur le sens donné aux textes ;
9. amener les élèves à réfléchir de façon critique sur les différentes interactions entre le texte, le public et l'objectif.

Objectifs d'évaluation

Il existe quatre objectifs d'évaluation pour le cours de **langue A : langue et littérature** au NM et au NS.

1. Connaissance et compréhension
 - Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension de tout un éventail de textes.
 - Faire preuve d'une compréhension de l'usage de la langue, de la structure, de la technique et du style.
 - Faire preuve d'une compréhension critique des diverses façons dont le lecteur donne du sens au texte et de la façon dont le contexte influe sur le sens donné.
 - Faire preuve d'une compréhension de l'influence exercée par les différentes perspectives sur la lecture d'un texte.
2. Application et analyse
 - Démontrer une capacité à choisir un type de texte adapté à l'objectif visé.
 - Démontrer une capacité à utiliser une terminologie adaptée aux différents types de textes étudiés.
 - Démontrer une capacité à analyser les effets de la langue, de la structure, de la technique et du style sur le lecteur.
 - Se montrer conscient des façons dont la production et l'accueil des textes contribuent aux sens qui leur sont donnés.
 - Démontrer une capacité à étayer et justifier des idées en s'appuyant sur des exemples pertinents.
3. Synthèse et évaluation
 - Démontrer une capacité à comparer et opposer les éléments de la forme, le contenu et le contexte des textes.
 - Discuter des différentes façons dont la langue et l'image peuvent être utilisées dans tout un éventail de textes.
 - Démontrer une capacité à évaluer des points de vue divergents dans un texte et à propos de celui-ci.
 - **Au NS uniquement** : produire une évaluation critique portant sur certains aspects du texte, du contexte et du sens.
4. Sélection et utilisation des compétences appropriées en matière de présentation et de langue
 - Démontrer une capacité à exprimer des idées avec clarté et aisance dans une communication écrite comme orale.
 - Démontrer une capacité à utiliser les formes orales et écrites de la langue dans des styles, des situations et des registres divers.
 - Démontrer une capacité à discuter des textes et à les analyser logiquement en poursuivant un objectif bien défini.
 - **Au NS uniquement** : démontrer une capacité à rédiger une analyse comparative équilibrée.

Traitement des objectifs d'évaluation

| Objectif d'évaluation | Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ? | Comment l'objectif est-il atteint ? |
|----------------------------------|--|---|
| 1. Connaissance et compréhension | Épreuve 1 | L'analyse de texte demande une connaissance et une compréhension des éléments de la forme et du contenu d'un ou de deux textes inconnus, et de l'importance du contexte, du public et de l'objectif. |
| | Épreuve 2 | La composition, qui porte sur au moins deux œuvres littéraires étudiées dans la 3 ^e partie, demande une connaissance et une compréhension de la façon dont le sens est transmis par la forme, le style, le contenu et le contexte. |
| | Tâches écrites | À travers les tâches écrites, les élèves montrent leur connaissance et leur compréhension des textes étudiés, ainsi que des conventions et des formes propres à des types de textes particuliers. |
| | Commentaire oral individuel | Les élèves sont évalués en fonction de leur connaissance approfondie et de leur compréhension détaillée d'un extrait d'un texte étudié dans la 4 ^e partie. |
| | Activité orale supplémentaire | Les élèves doivent montrer leur connaissance et leur compréhension des textes étudiés dans les 1 ^{re} et 2 ^e parties, et des implications de la langue utilisée. |
| 2. Application et analyse | Épreuve 1 | Les élèves doivent analyser la langue et le style, et leurs effets sur le lecteur. |
| | Épreuve 2 | Dans la composition, les élèves analysent les textes littéraires étudiés dans la 3 ^e partie et discutent de la façon dont le contexte influe sur l'utilisation des éléments de la forme, la structure et le contenu. |
| | Tâches écrites | Les élèves montrent qu'ils sont conscients des façons dont la production et l'accueil des textes contribuent au sens qui leur est donné. |

| Objectif d'évaluation | Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ? | Comment l'objectif est-il atteint ? |
|---|--|---|
| | Tâche écrite 2 (NS uniquement) | Les élèves utilisent la terminologie adaptée à l'analyse de texte. |
| | Commentaire oral individuel | Les élèves doivent analyser un court extrait d'un texte étudié dans la 4 ^e partie, et commenter les caractéristiques littéraires et leurs effets sur le lecteur. |
| | Activité orale supplémentaire | Les élèves doivent analyser des textes, en explorant les façons dont les conditions de production et d'accueil de ces textes influent sur le sens qui leur est donné. |
| 3. Synthèse et évaluation | Épreuve 1 | Les élèves comparent et évaluent les éléments de la forme, le contenu et le contexte d'un ou de deux textes inconnus (NS). Cela peut impliquer d'évaluer les points de vue divergents dans les textes et à propos de ceux-ci. |
| | Épreuve 2 | Les élèves discutent de deux textes au minimum, en synthétisant leurs idées afin d'explorer les liens entre le contenu, le contexte, la forme et le style. |
| | Tâche écrite 2 (NS uniquement) | Les élèves évaluent les points de vue divergents dans des textes littéraires spécifiques et à propos de ceux-ci. |
| | Commentaire oral individuel | Les élèves doivent évaluer les façons dont la langue est utilisée dans un extrait d'un texte étudié dans la 4 ^e partie. |
| | Activité orale supplémentaire | Les élèves doivent analyser des textes de façon à évaluer les points de vue divergents dans le texte et à propos de celui-ci. |
| 4. Sélection et utilisation des compétences appropriées en matière de présentation et de langue | Épreuve 1 | Les élèves doivent exprimer leurs idées avec clarté et procéder à une analyse cohérente. Au NS, l'analyse comparative des deux textes doit être équilibrée. |
| | Épreuve 2 | Les élèves doivent faire preuve d'une organisation efficace, d'un usage formel de la langue et d'une utilisation appropriée des termes littéraires. Ils doivent exprimer leurs idées avec clarté. |

| Objectif d'évaluation | Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ? | Comment l'objectif est-il atteint ? |
|-----------------------|--|---|
| | Tâches écrites | Les élèves doivent être attentifs au style, au registre et à la structure. |
| | Commentaire oral individuel | Les élèves doivent faire preuve de clarté dans une communication orale bien structurée. |
| | Activité orale supplémentaire | Les élèves doivent choisir un style et un registre adaptés à la tâche. La structure doit également être appropriée. |

Résumé du programme

| Composantes du programme | Heures d'enseignement | |
|--|-----------------------|------------|
| | NM | NS |
| 1^{re} partie : la langue dans un contexte culturel Textes choisis parmi une large gamme de sources, genres et supports. | 40 | 60 |
| 2^e partie : la langue et la communication de masse Textes choisis parmi une large gamme de sources, genres et supports. | 40 | 60 |
| 3^e partie : littérature – textes et contextes NM : deux textes, dont un choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) et un rédigé dans la langue A étudiée et choisi dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue étudiée ou choisi librement. NS : trois textes, dont un choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) et un choisi dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue étudiée. Le choix du troisième texte est libre. | 40 | 70 |
| 4^e partie : littérature – étude critique NM : deux textes, tous deux choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée. NS : trois textes, tous choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée. | 30 | 50 |
| Nombre total d'heures d'enseignement | 150 | 240 |

Il est essentiel que les enseignants se voient accorder le minimum prescrit d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences du cours de langue A : langue et littérature. Ce nombre d'heures s'élève à 150 au NM et à 240 au NS.

Manières d'aborder l'enseignement du cours

Bien que les trois cours du groupe 1 aient des orientations différentes, ils sont tous conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à développer des compétences de haut niveau en langue et en communication, et à acquérir une éducation sociale, esthétique et culturelle. La langue et la littérature jouent un rôle essentiel dans ces cours, qui ont pour objectif d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie en impliquant au maximum les élèves dans l'étude des textes.

Ces cours sont conçus de façon à permettre l'utilisation de diverses méthodes d'enseignement. Une part importante de liberté et de responsabilité est laissée aux enseignants quant à l'interprétation du programme et à l'élaboration du programme d'études, qui doit non seulement correspondre aux objectifs globaux et spécifiques du cours, mais encore convenir à la situation de l'établissement scolaire et de sa communauté.

L'enseignement du cours de langue A : langue et littérature doit être soutenu par des méthodes en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB, à savoir le développement de la capacité à réfléchir de manière critique et créative, et à apprendre à apprendre. À tout moment du cours, les élèves doivent pouvoir s'engager dans un apprentissage reposant sur la recherche et développer les compétences nécessaires à la réflexion critique.

L'enseignant n'est pas là pour transmettre ses connaissances aux élèves mais pour faciliter leur apprentissage. Il doit amener les élèves à développer, notamment dans leur travail, les qualités décrites dans le profil de l'apprenant de l'IB comme suit.

- **Proposer un environnement positif, sécurisant et favorisant l'intégration dans la classe.** Les élèves doivent se sentir en confiance pour explorer et mettre à l'épreuve leurs propres réponses, et remettre en question celles des autres.
- **Renforcer l'autonomie des élèves.** Les élèves doivent avoir de nombreuses occasions, qu'elles mènent à la critique ou à la création, de montrer leur compréhension des compétences en faisant appel à toute une gamme de méthodes actives d'apprentissage, y compris la discussion, le débat, le jeu de rôle, la lecture, l'écriture et la présentation orale.
- **Reconnaître l'existence de plusieurs façons d'apprendre.** Les élèves doivent faire l'expérience d'un éventail d'activités et de tâches d'évaluation faisant progresser au mieux leur compréhension et leur appréciation des textes qu'ils découvrent.
- **Faciliter le discours critique.** Dès le tout début du cours, les enseignants doivent s'assurer que les élèves acquièrent, intégralement et par la pratique, le langage propre au discours critique pour la langue et la littérature.
- **Encourager l'appréciation de la langue comme une forme d'art.** Les élèves doivent pouvoir aller au-delà du simple « décodage » de textes pour se diriger vers une appréciation généreuse et humaine des textes étudiés.
- **Permettre aux élèves d'étudier une grande variété de textes.** Une large gamme de textes témoignant d'une diversité au niveau des conventions, de la culture et de la complexité doit être disponible.
- **Faire en sorte que les élèves puissent faire porter leur recherche sur les subtilités et les implications des contextes culturels.** Cela doit prendre en compte des dimensions telles que les situations géographiques, historiques et ethniques spécifiques aux textes.

- **Créer des occasions d'écriture sur la langue et la littérature.** Des commentaires efficaces doivent aider les élèves à écrire de façon structurée et analytique.
- **Établir les processus nécessaires pour émettre des jugements comparatifs sensés sur les textes.** Les élèves doivent être en mesure de formuler ces jugements à l'oral comme à l'écrit.

Il est également important que les enseignants se concentrent sur les aspects suivants.

- **Veiller à ce que les élèves acquièrent les compétences essentielles.** Il s'agit des compétences spécifiques à l'étude de la littérature et de la langue, et à l'expression de l'expérience que les élèves font de celles-ci.
- **Clarifier les objectifs d'apprentissage pour les élèves.** Des éclaircissements doivent être régulièrement apportés sur les exigences et les objectifs d'apprentissage du cours.
- **Procéder systématiquement à une évaluation formative.** Des commentaires réguliers doivent être fournis aux élèves sur leur travail par rapport aux critères d'évaluation spécifiés, afin de traiter la question suivante : « Que dois-je faire pour m'améliorer ? »
- **Veiller à ce que les élèves exercent leurs compétences en matière de rhétorique.** Il s'agit des compétences dont les élèves ont besoin pour faire des présentations orales efficaces face à des publics variés.

La réflexion qui sous-tend le cours de langue A : langue et littérature a été nourrie par la façon dont la « critique littéraire » présente les incertitudes liées au rôle des contextes d'un texte dans la détermination et le changement de sa signification. Du point de vue de l'enseignement du cours, cela signifie que l'accent est directement mis sur les manières dont le travail sur les textes vise à remettre en question les idées reçues sur le sens qui leur est donné et leur lien avec le monde social au sens large. L'analyse formelle doit être accompagnée d'une prise de conscience du fait que le sens donné aux textes n'est pas statique mais en partie déterminé par les pratiques culturelles et sociales dans lesquelles ces textes sont produits et accueillis. Cette façon de travailler avec les textes est conforme à la pédagogie posée en principe dans le profil de l'apprenant de l'IB, qui met l'accent sur l'ouverture d'esprit et la réflexion. Dans le Programme du diplôme, les méthodes basées sur la recherche se trouvent au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'enseignant doit faire en sorte que les élèves puissent aborder de façon critique toute une gamme de textes (écrits, oraux et visuels) issus de sources et supports variés. Cela vaut notamment pour les 1^{re} et 2^e parties du cours. La disponibilité et la diversité des textes varieront selon les langues, mais différents types de textes et genres devront dans tous les cas être étudiés tout au long du cours.

Construction du cours

Conformément aux principes de l'IB, nous encourageons vivement les enseignants à concevoir leur propre programme d'études et à enseigner en tenant compte des besoins et des centres d'intérêt particuliers de leurs élèves et de leur établissement scolaire. Des informations générales sur la construction du cours sont données ci-après.

- Les enseignants doivent s'efforcer de construire un cours bien équilibré et cohérent. Ce cours doit être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter, en premier lieu, aux différents profils linguistiques, centres d'intérêt et capacités des élèves, puis, en second lieu, aux objectifs, centres d'intérêt et domaines d'expertise des enseignants, et enfin à la disponibilité des ressources et aux conditions spécifiques d'enseignement (par exemple, effectif de la classe).
- Dans le contexte global de l'établissement, les enseignants doivent veiller à encourager la simultanéité des apprentissages en établissant des liens interdisciplinaires avec d'autres matières, lorsque la situation s'y prête, et notamment avec la théorie de la connaissance.

- L'IB n'impose aucun ordre quant à l'enseignement des quatre parties du cours. Les enseignants constateront cependant que certaines échéances d'évaluation, tout comme le développement des compétences des élèves, influenceront sur les décisions concernant l'ordonnement de ces parties.
- Les enseignants doivent tenir compte des objectifs d'apprentissage, des types et de l'éventail de textes à étudier, ainsi que du temps requis pour chaque partie du cours.
- Au moment de planifier les 1^{re} et 2^e parties du cours, il convient d'inclure un large éventail de textes et de types de textes pour l'étude des thèmes choisis par l'enseignant. Une définition du terme « texte » est donnée ci-après.
- Au moment de planifier les 3^e et 4^e parties du cours, il convient de tenir compte de deux listes d'œuvres fondamentales : la liste d'auteurs prescrits (PLA), spécifique à chaque langue, et la liste d'œuvres traduites (PLT), commune à toutes les langues.
- Les enseignants ne doivent pas perdre de vue que leurs élèves ont à produire trois tâches écrites au NM et quatre au NS, et que ces tâches doivent porter sur les différentes parties du cours.

Des informations plus précises sont données à ce sujet dans la section « Contenu du programme » du présent guide et dans le matériel de soutien pédagogique spécifique à ce cours.

Dans le cadre de cette matière et du présent guide, le terme « texte » désigne tout élément duquel il est possible d'extraire des informations. Cela englobe la gamme la plus large possible de documents oraux, écrits et visuels présents dans la société. Cela couvrira donc les images simples et multiples avec ou sans texte, les textes écrits littéraires et non littéraires ainsi que leurs extraits, les textes médiatiques (par exemple, les films), les émissions télévisées et radiophoniques ainsi que leurs scripts, et les textes électroniques partageant certains aspects avec plusieurs de ces domaines (par exemple, les sites de partage de vidéos, les pages Web, les messages textes, les blogs, les wikis et les microbillets). Les textes oraux pourront être des lectures, des discours, des émissions et des transcriptions de conversations enregistrées.

Compétences

Pour atteindre les objectifs d'apprentissage de ce cours, les élèves devront bien maîtriser des compétences spécifiques. L'importance de ces compétences est expliquée ci-après.

Compétences en langue

Bien que le cours de langue A : langue et littérature ne soit pas un cours d'apprentissage de la langue, il permet toutefois aux élèves de développer et de perfectionner leurs compétences en langue. Il est notamment attendu d'eux qu'ils acquièrent le vocabulaire adapté à l'analyse de texte. Ils développent par ailleurs leur capacité à exprimer leurs idées dans un langage clair et sans équivoque. Ils doivent, pour produire une multitude de textes destinés à des publics et des objectifs variés, faire un usage efficace du registre et du style. Ils doivent enfin se montrer à l'aise avec la communication écrite et orale.

Analyse détaillée des textes

Le cours de langue A : langue et littérature s'intéresse principalement à la génération de sens qui s'ensuit de l'association des textes et des contextes dans lesquels ils se situent. Il est important de porter une attention minutieuse aux détails du texte et à ses caractéristiques pour bien comprendre les liens entre le texte et son contexte. Par conséquent, la capacité à procéder à une analyse critique détaillée des textes – une compétence importante en soi – est essentielle pour permettre aux élèves de rassembler les éléments

nécessaires pour prouver le bien-fondé de leur interprétation des textes étudiés pendant le cours. Même si cette capacité fait précisément l'objet de la 4^e partie du programme, elle est recherchée dans toutes les parties du cours.

Compétences visuelles

L'observation fait partie des compétences polyvalentes générales. Un texte écrit est souvent accompagné d'images fixes, d'images en mouvement et de sons. Tandis que les élèves acquièrent une maîtrise des autres compétences que sont la compréhension et l'expression écrites, et la compréhension et l'expression orales, il est également essentiel qu'ils développent des compétences en matière de compréhension et d'interprétation des images visuelles qui sont utilisées en conjonction avec ces textes. La prise en considération de l'analyse des éléments visuels se fait tout au long du cours de langue A : langue et littérature. Il est par ailleurs probable que des images en mouvement sous forme de films soient souvent utilisées dans différentes parties du cours. Il n'est pas nécessaire que les enseignants du cours de langue A : langue et littérature soient des spécialistes des arts ou des médias pour pouvoir montrer aux élèves que les images peuvent être analysées du point de vue de leurs forme, contenu et signification, tout comme un texte écrit conventionnel.

Contenu du programme

Exigences

Les élèves doivent étudier au moins **quatre** œuvres littéraires au NM et **six** au NS. Deux listes d'œuvres doivent être utilisées conjointement avec le présent guide. Ces deux documents sont disponibles sur le CPEL.

Liste d'œuvres traduites (PLT) : il existe une liste commune à tous les cours de langue A.

Liste d'auteurs prescrits (PLA) : il existe une liste pour chaque langue A dont l'étude a été autorisée et qui est répertoriée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Textes littéraires

Remarque : aucun auteur et aucun texte ne doivent apparaître plusieurs fois dans les 3^e et 4^e parties.

Niveau moyen

Les élèves doivent étudier **quatre** textes littéraires :

- deux textes choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée ;
- un texte choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) en vue d'une étude dans la 3^e partie ;
- un texte choisi librement – dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) ou ailleurs – rédigé dans la langue A étudiée.

Les textes doivent être choisis de manière à couvrir au moins deux genres littéraires, deux périodes et, le cas échéant, deux lieux tels que décrits dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

Niveau supérieur

Les élèves doivent étudier **six** textes littéraires :

- quatre textes choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée ;
- un texte choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) en vue d'une étude dans la 3^e partie ;
- un texte choisi librement – dans la liste d'auteurs prescrits (PLA), dans la liste d'œuvres traduites (PLT) ou ailleurs – qui peut être traduit.

Les textes doivent être choisis de manière à couvrir au moins deux genres littéraires, deux périodes et, le cas échéant, deux lieux tels que décrits dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

Le texte choisi librement au NM ou au NS doit présenter des qualités littéraires, ainsi qu'un niveau de difficulté et de complexité adapté.

Textes ayant pour objet l'étude de la langue

Aborder les sections linguistiques du programme (1^{re} et 2^e parties) en se basant sur des thèmes signifie que les établissements scolaires pourront choisir une grande variété de textes afin de faciliter les recherches sur le rôle de la langue dans les thèmes sélectionnés. Les élèves qui suivent ce cours doivent produire des textes variés.

1^{re} partie : la langue dans un contexte culturel

Dans cette partie du cours, les élèves ont l'occasion d'explorer le mode de développement de la langue dans des contextes culturels spécifiques, son impact sur le monde et les manières dont elle façonne l'identité de l'individu et du groupe. Des thèmes permettant d'aborder cette partie de façon stimulante sont présentés ci-après. Chacun d'eux requiert un vocabulaire varié et divers styles d'écritures avec lesquels les élèves devront se familiariser.

Dans cette partie du cours, les élèves doivent prêter une attention toute particulière au rôle de la langue dans les nombreux domaines intervenant dans la constitution de sens et la compréhension de grandes questions qui se posent dans le monde.

L'étude de la partie « La langue dans un contexte culturel » permet aux élèves d'atteindre les objectifs d'apprentissage suivants.

- **Analyser comment le public et l'objectif visés influent sur la structure et le contenu des textes.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - utilisation d'un langage persuasif dans les discours politiques ;
 - caractéristiques des messages textes ;
 - relecture postcoloniale de textes.
- **Analyser les effets de l'évolution de la langue.** Les points suivants peuvent entre autres être examinés :
 - effets de la communication électronique sur la signification ;
 - influence de la politique gouvernementale ;
 - apparition de néologismes tirés de la langue parlée par certains groupes (par exemple, les jeunes) ;
 - disparition des termes et des langues elles-mêmes.
- **Démontrer une conscience de la manière dont la langue et le sens sont déterminés par la culture et le contexte.** Les points suivants peuvent entre autres être examinés :
 - modes d'utilisation du jargon et des langues propres à certaines professions ;
 - moyens d'affirmation de l'identité offerts par la langue ;
 - statut accordé aux formes standard et non standard de la langue ;
 - statut des langues minoritaires dans les sociétés plurilingues.

Les élèves parviendront à atteindre ces objectifs d'apprentissage en étudiant des textes ayant un rapport avec certains des thèmes suggérés ci-après.

- Différences entre les hommes et les femmes (inégalité, constructions de la masculinité et de la féminité)
- Sexualité (sa construction au moyen du langage)
- Langue et communautés (nation/région, sous-cultures)
- Langue et individu (plurilinguisme/bilinguisme, profil linguistique / identité)
- Langue et pouvoir (impérialisme linguistique, propagande)
- Histoire et évolution de la langue (langues en voie d'extinction et de renaissance, créoles)
- Traduction (ce qui est ajouté et ce qui est perdu)
- Langue et connaissance (science et technologie, argot et jargon)

- Langue et relations sociales (statut social et professionnel, groupe ethnique)
- Langue et croyance (discours religieux, mythologie)
- Langue et tabou (jurons, politiquement correct)

2^e partie : la langue et la communication de masse

Dans la 2^e partie, les élèves examinent la façon dont la langue est utilisée dans les médias. Les médias de masse comprennent les journaux, les magazines, Internet (par exemple, les réseaux sociaux), la téléphonie mobile, la radio, la télévision et le cinéma. Cette partie traite également la question de l'influence du support sur la production et l'accueil des textes.

L'étude de la partie « La langue et la communication de masse » signifie que les élèves seront capables d'atteindre les objectifs d'apprentissage ci-après. Même si chaque objectif doit être traité, les exemples fournis n'ont aucun caractère obligatoire et visent simplement à montrer de quelle façon ces objectifs peuvent être intégrés dans l'enseignement de la 2^e partie.

- **Examiner différentes formes de communication du domaine des médias.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - publicité ;
 - actualités ;
 - opinions ;
 - blogs ;
 - supports de communication mobiles.
- **Se montrer conscient de la capacité d'influence éducative, politique ou idéologique des médias.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - service public de radiotélévision ;
 - campagnes publicitaires ;
 - censure ;
 - satire ;
 - propagande.
- **Montrer l'usage que les médias de masse font de la langue et de l'image pour informer, persuader ou divertir.** Les points suivants peuvent entre autres être examinés :
 - diversité des publics ;
 - utilisation du style et du registre ;
 - partis pris manifestes et voilés ;
 - disposition et utilisation des images ;
 - manipulation délibérée du public ;
 - emplacement et choix du support.

Les élèves parviendront à atteindre ces objectifs d'apprentissage en étudiant certains des thèmes suggérés ci-après.

- Parti pris du texte (présentation des nouvelles, couverture de l'actualité sportive)
- Stéréotypes (sexe, ethnicité)

- Culture populaire (bandes dessinées, séries télévisées)
- Langue et présentation de discours et de campagnes (élections, lobbying)
- La langue et l'État (information publique, législation)
- Organismes des médias (chaînes de télévision, moteurs de recherche Internet)
- Rôle joué par l'équipe éditoriale (bulletins d'informations, sites Web)
- Utilisation d'un langage persuasif (publicité, appels)
- Arts et divertissement (dramatiques, documentaires)

Informations supplémentaires sur les 1^{re} et 2^e parties

Il est nécessaire d'utiliser des types de textes très variés pour aider les élèves dans leur analyse et leur production. Des suggestions sont faites ci-après, bien que cette liste ne soit pas exhaustive.

| | | |
|-------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Actualités | Discours | Mémoires |
| Annonce publicitaire | Éditorial | Parodie |
| Appel | Émission radiophonique | Paroles de chanson |
| Article d'encyclopédie | Essai | Pastiche |
| Article de magazine | Film / émission télévisée | Photographies |
| Bande dessinée / dessin | Guide | Récit de voyage |
| Base de données | Interview | Rapport |
| Biographie | Journal intime | Scénario |
| Blog | Lettre (officielle) | Série d'instructions |
| Brochure/Prospectus | Lettre (personnelle) | Tableau |
| Chronique d'opinion | Manifeste | Textes au format électronique |
| Diagramme | Manuel | |

En plus des types de textes suggérés ici, des genres littéraires peuvent être utilisés pour compléter l'étude d'un thème dans les 1^{re} et 2^e parties, mais ils ne doivent pas être à la base de cette étude. Il sera généralement préférable d'utiliser des textes courts ou des extraits que des œuvres littéraires intégrales.

3^e partie : littérature – textes et contextes

Au **niveau moyen**, les élèves étudient **deux** textes littéraires :

- un texte choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) ;
- un texte choisi librement – dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) ou ailleurs – rédigé dans la langue A étudiée.

Au **niveau supérieur**, les élèves étudient **trois** textes littéraires :

- un texte choisi dans la liste d'œuvres traduites (PLT) ;
- un texte choisi dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée ;
- un texte choisi librement – dans la liste d'auteurs prescrits (PLA), dans la liste d'œuvres traduites (PLT) ou ailleurs – qui peut être traduit.

Dans un texte, le sens est façonné par la culture et les conditions dans lesquelles il a été produit. Il est également déterminé par les éléments apportés par le lecteur. Les textes littéraires ne sont pas créés en vase clos, mais sous l'influence du contexte social, de l'héritage culturel et de l'histoire. Grâce à une lecture attentive des textes littéraires, les élèves sont capables de considérer la relation entre la littérature et des questions plus larges comme l'égalité des sexes, le pouvoir et l'identité. Il convient d'encourager les élèves à considérer comment les textes reposent sur les traditions littéraires et culturelles héritées, et comment ils les transforment. L'étude obligatoire de textes traduits encourage les élèves à réfléchir sur leurs propres préjugés culturels en étudiant des œuvres produites dans d'autres langues et cultures.

L'étude de la partie « Littérature – Textes et contextes » signifie que les élèves seront capables d'atteindre les objectifs d'apprentissage suivants.

- **Considérer les contextes historiques, culturels et sociaux changeants dans lesquels des textes particuliers sont écrits et accueillis.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - effets des différentes formes de publication (par exemple, la publication sous forme de feuilleton) ;
 - pression politique et censure ;
 - groupes sociaux dominants et minoritaires ;
 - rôle de l'individu et de la famille dans la société ;
 - impact des valeurs et des croyances prédominantes ;
 - contestation et polémique.
- **Montrer que les éléments de la forme du texte, le genre et la structure peuvent être considérés non seulement comme des facteurs influençant le sens, mais encore comme des éléments soumis à l'influence du contexte.** Les aspects suivants peuvent entre autres être examinés :
 - techniques narratives ;
 - présentation des personnages ;
 - éléments du style et de la structure ;
 - langue poétique.
- **Comprendre les attitudes et les valeurs exprimées par les textes littéraires, et leurs effets sur les lecteurs.** Les élèves doivent être en mesure de reconnaître :
 - les multiples lectures éventuelles d'un même texte ;
 - l'influence du contexte d'accueil, y compris de chaque lecteur, sur la façon de lire un texte ;
 - l'éventuelle opposition de valeurs dans un texte.

4^e partie : littérature – étude critique

Au **niveau moyen**, les élèves étudient **deux** textes littéraires, tous deux choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

Au **niveau supérieur**, les élèves étudient **trois** textes littéraires, tous choisis dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

La lecture attentive est considérée comme une compétence essentielle pour la compréhension et l'interprétation de la littérature. En s'intéressant de près aux détails des textes littéraires, les élèves prennent conscience de la richesse de leurs complexités et des subtilités de leur construction.

L'étude de la partie « Littérature – Étude critique » signifie que les élèves seront capables d'atteindre les objectifs d'apprentissage suivants.

- **Examiner les œuvres littéraires en détail.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - comprendre les significations explicites et implicites dans un texte ;
 - identifier et situer un texte ou un extrait dans le contexte d'une œuvre plus large ;
 - réagir aux caractéristiques fondamentales des textes, comme la langue, la présentation des personnages et la structure.
- **Analyser des éléments tels que le thème et la prise de position éthique ou les valeurs morales des textes littéraires.** Les éléments suivants peuvent entre autres être examinés :
 - déceler les indices d'une position particulière dans un texte ;
 - étudier le point de vue dans différents genres littéraires.
- **Comprendre et utiliser convenablement les termes littéraires.** Voici quelques exemples de termes :
 - langage imagé ;
 - narrateur ou personnage ;
 - ton ;
 - métaphore ;
 - ironie.

Informations supplémentaires sur les 3^e et 4^e parties

Les enseignants doivent se conformer aux exigences relatives aux genres littéraires, aux périodes et, le cas échéant, aux lieux, établies pour les 3^e et 4^e parties du programme. Aux niveaux supérieur et moyen, deux genres, deux lieux et deux périodes doivent être étudiés dans les 3^e et 4^e parties du programme. Une définition des termes « période » et « lieu » est donnée dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée.

L'évaluation dans le Programme du diplôme

Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un bon apprentissage. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux produits pour l'évaluation externe, tandis que ceux produits pour l'évaluation interne sont notés par les enseignants avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont identifiés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage prenant place et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les accomplissements des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer l'accomplissement des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne, des descripteurs de notes finales et des ressources fournies par d'autres enseignants se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut différer d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissement attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Barèmes de notation

Cette expression générique fait référence aux barèmes de notation analytiques qui sont élaborés pour des épreuves d'examen spécifiques. Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse. Les barèmes de notation peuvent comprendre des indications du contenu attendu dans les réponses aux questions ou peuvent être constitués de pistes de notation donnant des conseils quant à l'utilisation des critères d'évaluation.

Résumé de l'évaluation – NM

Premiers examens en 2013

| Composantes d'évaluation | Pondération |
|---|---|
| <p>Évaluation externe (3 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse de texte (1 heure 30 minutes) Cette épreuve comporte deux textes inconnus. Les élèves rédigent l'analyse de l'un de ces textes. (20 points)</p> <p>Épreuve 2 : composition (1 heure 30 minutes) En réponse à l'une des six questions imposées, les élèves rédigent une composition portant sur les deux textes littéraires étudiés dans la 3^e partie. Les questions sont les mêmes qu'au NS, mais les critères d'évaluation sont différents. (25 points)</p> <p>Tâche écrite Les élèves produisent au moins trois tâches écrites portant sur du matériel étudié pendant le cours. Les élèves soumettent une tâche écrite à l'évaluation externe. (20 points) Cette tâche doit comprendre entre 800 et 1 000 mots, et être accompagnée d'une justification de 200 à 300 mots.</p> | <p>70 %</p> <p>25 %</p> <p>25 %</p> <p>20 %</p> |
| <p>Évaluation interne Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p>Commentaire oral individuel Les élèves commentent un extrait d'un texte littéraire étudié dans la 4^e partie du cours. (30 points) Deux questions d'orientation sont données aux élèves.</p> <p>Activité orale supplémentaire Les élèves effectuent au moins deux activités orales supplémentaires, l'une basée sur la 1^{re} partie et l'autre sur la 2^e partie du cours. La note d'une activité orale supplémentaire est communiquée pour l'évaluation finale. (30 points)</p> | <p>30 %</p> <p>15 %</p> <p>15 %</p> |

Résumé de l'évaluation – NS

Premiers examens en 2013

| Composantes d'évaluation | Pondération |
|---|---|
| <p>Évaluation externe (4 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse comparative de textes (2 heures) Cette épreuve comporte deux ensembles de deux textes inconnus. Les élèves rédigent une analyse comparative portant sur l'un des deux ensembles de textes. (20 points)</p> <p>Épreuve 2 : composition (2 heures) En réponse à l'une des six questions imposées, les élèves rédigent une composition portant sur au moins deux textes littéraires étudiés dans la 3^e partie. Les questions sont les mêmes qu'au NM, mais les critères d'évaluation sont différents. (25 points)</p> <p>Tâches écrites Les élèves produisent au moins quatre tâches écrites portant sur du matériel étudié pendant le cours. Les élèves soumettent deux de ces tâches à l'évaluation externe. (20 points par tâche) L'une des tâches soumises doit être une évaluation critique en réponse à l'une des questions imposées pour l'étude complémentaire du NS. Chaque tâche doit comprendre entre 800 et 1 000 mots ; la première tâche doit être accompagnée d'une justification de 200 à 300 mots tandis que la deuxième tâche doit être accompagnée d'un court résumé.</p> | <p>70 %</p> <p>25 %</p> <p>25 %</p> <p>20 %</p> |
| <p>Évaluation interne Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p>Commentaire oral individuel Les élèves commentent un extrait d'un texte littéraire étudié dans la 4^e partie du cours. (30 points) Deux questions d'orientation sont données aux élèves.</p> <p>Activité orale supplémentaire Les élèves effectuent au moins deux activités orales supplémentaires, l'une basée sur la 1^{re} partie et l'autre sur la 2^e partie du cours. La note d'une activité orale supplémentaire est communiquée pour l'évaluation finale. (30 points)</p> | <p>30 %</p> <p>15 %</p> <p>15 %</p> |

Évaluation externe

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide.

Pour l'épreuve 1, il existe quatre critères.

Pour l'épreuve 2, il existe cinq critères.

Pour les tâches écrites, il existe quatre critères.

Les descripteurs se rapportent aux objectifs d'évaluation du cours de langue A : langue et littérature. Hormis le critère *Langue* dans les épreuves 1 et 2, des critères d'évaluation différents sont définis pour les épreuves écrites et les tâches écrites au NM et au NS.

Les composantes de l'évaluation externe représentent 70 % de l'évaluation finale au NM et au NS.

Remarque : les élèves doivent répondre à toutes les questions, qu'elles soient écrites ou orales, dans la langue A de l'examen.

Épreuves d'examen

Au NM comme au NS, deux épreuves d'examen sont élaborées et évaluées en externe. Elles sont conçues pour permettre aux élèves de démontrer leurs compétences par rapport aux objectifs d'évaluation du cours de langue A : langue et littérature et à des parties spécifiques du programme. L'épreuve 1 se rapporte à la compétence d'analyse de texte et l'épreuve 2 aux œuvres littéraires étudiées dans la 3^e partie.

Pour les deux épreuves d'examen, les élèves doivent accompagner leurs réponses de références spécifiques à des textes littéraires ou non littéraires, selon le cas ; pour l'épreuve 1, ces références doivent être tirées des textes inconnus et pour l'épreuve 2, des textes littéraires étudiés dans la 3^e partie. Aucune composante d'évaluation n'exige des élèves qu'ils racontent à nouveau l'histoire ou le contenu d'une œuvre ou d'un extrait.

Tâches écrites

Au NM, les élèves doivent présenter une tâche écrite, de 800 à 1 000 mots, explorant un aspect du matériel étudié pendant le cours. Au NS, ils doivent présenter deux tâches écrites, de 800 à 1 000 mots chacune.

Direction des travaux et authenticité

Les tâches écrites remises pour l'évaluation externe au NM et au NS doivent être le travail personnel de l'élève. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves décideront d'un titre ou d'un thème puis seront

livrés à eux-mêmes sans soutien de leur enseignant. Ce dernier doit jouer un rôle important tant durant la planification de la tâche que durant son exécution par l'élève. Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera évalué ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils soumettront à l'évaluation doit bien tenir compte de ces critères.

L'enseignant et l'élève doivent d'abord discuter ensemble de la tâche. L'enseignant doit aider l'élève à choisir un aspect approprié et bien défini du cours de langue A : langue et littérature, qui sera inclus dans la tâche. Les élèves doivent déterminer le but de leur tâche et choisir le type de texte qui convient le mieux à leurs objectifs. Ils doivent ensuite décider du registre et du style qui conviennent.

Les élèves doivent être incités à entamer des discussions avec l'enseignant pour obtenir des conseils et des informations, et ils ne doivent pas être pénalisés pour cela. Toutefois, si un élève ne peut terminer son travail sans l'aide substantielle de l'enseignant, cela doit être mentionné lors de l'envoi de ce travail de la manière indiquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité en milieu scolaire, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été préparés conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur le premier brouillon de toute tâche. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit pas annoter ou modifier ce brouillon. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur leur premier brouillon, les enseignants ne doivent plus aider les élèves.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de fraude présumée ou confirmée. Chaque élève doit vérifier que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version finale. Une fois qu'un élève a officiellement remis la version finale de son travail à l'enseignant (ou au coordonnateur du Programme du diplôme) pour évaluation, il ne peut plus retirer son travail.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève de son contenu et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le projet initial de l'élève ;
- le premier brouillon de la tâche écrite ;
- les références bibliographiques ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève.

Le travail de chaque élève doit être authentifié par l'élève et l'enseignant chargé de la supervision de ce travail. Si l'élève ou l'enseignant chargé de la supervision du travail n'est pas en mesure d'authentifier le travail, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Description détaillée de l'évaluation externe – NM

Épreuve 1 : analyse de texte

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

Dans le cadre de l'épreuve 1, les élèves choisissent l'un des deux passages inconnus, issus de textes non littéraires, en vue d'en faire une analyse. Ils ont pour consigne de rédiger l'analyse de l'un des textes, en faisant des commentaires sur l'importance de tout contexte, public et objectif possible, ainsi que sur l'utilisation des procédés linguistiques et littéraires.

De plus, **deux** questions d'orientation sont données aux élèves pour les inciter à centrer leur travail sur certains aspects du passage. Le passage sélectionné pour l'analyse peut être soit un écrit ou un texte visuel dans son intégralité, soit un extrait d'une œuvre plus conséquente. Les textes prévus pour l'analyse ne se rapportent pas nécessairement à des parties spécifiques du programme. Il peut s'agir de différents types de textes non littéraires et notamment des suivants :

- annonce publicitaire ;
- chronique d'opinion ;
- extrait d'un essai ;
- texte au format électronique (par exemple, sites Web de réseaux sociaux ou blogs) ;
- brochure (par exemple, brochure d'information du public) ;
- extrait de mémoires, d'un journal intime ou de tout autre texte autobiographique.

Les élèves doivent analyser et commenter le texte à la lumière de leur compréhension de son public et de son objectif possibles. Pour cela, ils doivent analyser la structure, la langue et le style en plus des aspects tels que le type de texte, le contexte, le parti pris et la position idéologique.

Il existe de nombreuses façons satisfaisantes d'aborder l'analyse de texte. Quelle que soit la méthode choisie, l'analyse doit être continue et structurée, et inclure des exemples pertinents provenant du texte. Les élèves ne doivent pas se contenter de dresser la liste des aspects formels, mais se concentrer sur la façon dont ils sont utilisés pour créer des effets particuliers, cette identification pouvant contribuer à l'interprétation du passage.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

Épreuve 2 : composition

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 consiste en six questions portant sur les textes littéraires étudiés dans la 3^e partie du cours de langue A : langue et littérature. Les élèves doivent répondre à une seule question.

L'épreuve 2 se présente de la même façon au NM et au NS, et les six questions sont identiques. Il existe cependant des critères d'évaluation spécifiques à chaque niveau, reflétant des attentes différentes en termes de complexité et de profondeur des réponses des élèves.

Il sera attendu des élèves qu'ils répondent aux questions de façon à montrer leur compréhension des objectifs d'apprentissage associés à la 3^e partie du cours. Ils devront se référer aux deux textes étudiés en classe, et analyser ces textes à la lumière de la façon dont leurs contextes de production et d'accueil influent sur leur signification.

Les exemples suivants indiquent certains domaines de discussion dont les élèves doivent tenir compte dans leur travail en classe en vue de l'évaluation.

- Comment expliquer l'intérêt constant pour une œuvre particulière dans différents contextes et à différentes époques ?
- Que pensez-vous de l'assertion selon laquelle la signification d'un texte est fixe et n'évolue pas dans le temps ?
- Si la beauté est un terme relatif, comment cette idée est-elle explorée par une ou plusieurs œuvres que vous avez étudiées ?
- Quelle est la validité de l'assertion selon laquelle la littérature est un mode d'expression pour les opprimés ?
- Dans quelle mesure les personnages littéraires masculins et féminins sont-ils un reflet fidèle du rôle des hommes et des femmes dans la société ?
- Dans quel but les auteurs décident-ils parfois de ne pas suivre l'ordre chronologique des événements dans leurs œuvres littéraires ?
- Les œuvres ayant un mérite littéraire sont-elles à la fois un reflet et une remise en question de l'esprit de l'époque ?

Ces idées sont interchangeable avec celles données pour le NS.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 25.

Tâche écrite

Pondération : 20 %

La tâche écrite illustre la capacité de l'élève à choisir un moyen original d'explorer un aspect du matériel étudié pendant le cours. Elle doit faire apparaître une lecture critique d'un aspect d'un texte ou d'un thème.

Les élèves réalisent au moins trois tâches écrites, dont une sera soumise à l'évaluation externe.

La tâche écrite est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour la tâche écrite est 20.

Exigences de forme

Supervision et aide de l'enseignant

Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur le premier brouillon de toute tâche. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit pas annoter ou modifier ce brouillon. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur leur premier brouillon, les enseignants ne doivent plus aider les élèves.

Le contenu de chaque tâche doit se rapporter à une partie différente du cours. Ainsi, au moins une tâche doit porter sur la 1^{re} ou 2^e partie et au moins une tâche doit reposer sur un texte littéraire issu de la 3^e ou 4^e partie.

Après avoir choisi leur domaine d'études et leur titre, les élèves sont libres de produire tout type de texte adapté à la tâche. Par exemple, une tâche écrite discutant de la représentation d'un aspect de la problématique hommes-femmes issu de la 1^{re} partie pourrait être rédigée sous la forme d'un éditorial de

journal (voir l'exemple figurant dans le tableau ci-après). Il est également possible de rédiger la tâche sous la forme d'un passage de journal intime imaginé pour un personnage de l'un des romans étudiés.

| Objectifs d'apprentissage | Thème(s) | Partie du cours | Type de texte de la tâche | Titre de la tâche |
|---|--|-----------------------|---------------------------|--|
| Influence politique et idéologique des médias Usage que les médias de masse font de la langue et de l'image pour informer, persuader ou divertir | Stéréotypes Représentation des deux sexes dans des messages publicitaires pour des appareils ménagers | 2 ^e partie | Éditorial de journal | « Mère, épouse, femme ayant fait carrière et domestique – Qu'est-ce qu'un travail de femme ? » La justification identifierait la position du journal et l'usage fait de la langue pour présenter une opinion. |

Remarque : la composition ne constitue pas un type de texte acceptable. Les élèves doivent en rédiger une dans le cadre de l'épreuve 2.

La tâche, sans la justification, doit comprendre entre 800 et 1 000 mots. La justification doit comprendre entre 200 et 300 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 1 000 premiers mots de la tâche et sur les 300 premiers mots de la justification.

Justification

La justification n'est pas incluse dans le nombre de mots fixé pour la tâche écrite (entre 800 et 1 000 mots) et doit comporter entre 200 et 300 mots.

Dans leur justification, les élèves doivent apporter des explications sur :

- le lien entre le contenu de la tâche et une partie spécifique du cours ;
- la façon dont la tâche vise à explorer des aspects particuliers du cours ;
- la nature de la tâche choisie ;
- le public, l'objectif et les différents contextes dans lesquels s'inscrit la tâche.

La justification doit refléter non seulement des connaissances sur le texte ou thème étudié, mais encore sur les conventions de forme du type de texte produit et sur leur lien avec les objectifs de la tâche.

Exigences d'ordre pratique

Les élèves peuvent inclure des illustrations pour appuyer leur travail, si nécessaire. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour évaluation doivent être rédigées par traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

La tâche doit être rédigée dans la langue A étudiée.

Les élèves doivent citer toutes les sources utilisées. Le cas échéant, les sources doivent clairement apparaître dans une bibliographie (par exemple, lorsque le lecteur de la tâche doit se référer au document étudié,

qui peut être un passage clé d'un texte littéraire ou une illustration, pour comprendre la démarche de l'élève). Ces sources pourront être consultées par l'examineur, mais elles ne seront pas prises en compte dans l'évaluation. Toutefois elles constitueront des informations précieuses pour la personne chargée de l'évaluation. Il s'agit par ailleurs d'une bonne pratique scolaire de la part de l'élève.

Rôle de l'enseignant

- fournir des conseils aux élèves concernant le choix de la tâche, son développement et son degré de difficulté ;
- discuter des liens existant entre la tâche écrite et le document étudié ;
- s'assurer que le thème représente un degré de difficulté approprié et qu'il est pertinent par rapport à la longueur et à l'objectif de la tâche.

Exemples de tâches écrites

Des exemples de types de tâches écrites possibles sont fournis ci-après. Ils sont mentionnés à des fins d'orientation et ne sont ni exhaustifs ni obligatoires.

- Article de journal montrant les dangers de la formation de stéréotypes visant certains groupes sociaux
- Ajout se situant avant le début d'un roman et fournissant le contexte de la scène d'ouverture
- Lettre d'un personnage de fiction à un autre, qui révèle un changement dans la relation entre les deux individus
- Chronique d'opinion soulignant l'omniprésence de la publicité et le type de promotion choisi par certaines marques dans le but d'augmenter la rentabilité de leur entreprise

Critères d'évaluation externe – NM

Vue d'ensemble

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ils sont publiés dans le présent guide. Des critères différents ont été définis pour le NM et le NS.

Les critères d'évaluation externe pour le NM sont présentés ci-après.

Épreuve 1 : analyse de texte

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

| | | |
|-----------|--|------------------|
| Critère A | Compréhension du texte | 5 points |
| Critère B | Compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques | 5 points |
| Critère C | Organisation et développement | 5 points |
| Critère D | Langue | 5 points |
| | Total | 20 points |

Épreuve 2 : composition

Il existe cinq critères d'évaluation au NM.

| | | |
|-----------|--|------------------|
| Critère A | Connaissance et compréhension | 5 points |
| Critère B | Traitement du sujet | 5 points |
| Critère C | Compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques | 5 points |
| Critère D | Organisation et développement | 5 points |
| Critère E | Langue | 5 points |
| | Total | 25 points |

Tâche écrite

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

| | | |
|-----------|------------------|------------------|
| Critère A | Justification | 2 points |
| Critère B | Tâche et contenu | 8 points |
| Critère C | Organisation | 5 points |
| Critère D | Langue et style | 5 points |
| | Total | 20 points |

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Épreuve 1 : analyse de texte (NM)

Critère A : compréhension du texte

- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître une compréhension du texte, de son type, de son objectif, ainsi que de ses contextes possibles (par exemple, contexte culturel ou temporel et rapport au public) ?
- Les commentaires sont-ils étayés de références au texte ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse laisse apparaître une compréhension limitée du texte et du contexte. Les commentaires ne sont pas étayés de références au texte. |
| 2 | L'analyse laisse apparaître une certaine compréhension du texte et du contexte. Les commentaires sont parfois étayés de références au texte. |
| 3 | L'analyse laisse apparaître une compréhension satisfaisante du texte et du contexte. Les commentaires sont généralement étayés de références au texte. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 4 | L'analyse laisse apparaître une bonne compréhension du texte et du contexte. Les commentaires sont systématiquement étayés de références au texte. |
| 5 | L'analyse laisse apparaître une très bonne compréhension du texte et du contexte. Des commentaires judicieux sont étayés de références au texte toujours bien choisies. |

Critère B : compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques

- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître une connaissance de la façon dont les caractéristiques stylistiques du texte, telles que la langue, la structure, le ton, la technique et le style, sont utilisées pour donner du sens ?
- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître une compréhension des effets des caractéristiques stylistiques (y compris les caractéristiques des textes visuels) sur le lecteur ?

| Points | Descripteurs de niveaux. |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse laisse apparaître une connaissance ou compréhension limitée de l'utilisation des caractéristiques stylistiques. |
| 2 | L'analyse laisse apparaître une certaine connaissance et compréhension de l'utilisation des caractéristiques stylistiques. |
| 3 | L'analyse laisse apparaître une connaissance satisfaisante de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une certaine compréhension de leurs effets. |
| 4 | L'analyse laisse apparaître une bonne connaissance de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une compréhension satisfaisante de leurs effets. |
| 5 | L'analyse laisse apparaître une très bonne connaissance de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une bonne compréhension de leurs effets. |

Critère C : organisation et développement

- Quel est le degré d'organisation et de cohérence de l'analyse ?
- Quel est le degré de développement de l'argumentation présentée dans la réponse ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse présente de rares signes d'organisation. Il s'agit plus d'une paraphrase et d'un résumé que d'une analyse. |
| 2 | L'analyse présente quelques signes d'organisation. Elle montre une certaine cohérence, mais certains éléments peuvent relever de la paraphrase, du résumé et de l'explication simple. Un développement limité de l'argumentation est constaté. |
| 3 | L'analyse est organisée de façon satisfaisante et généralement cohérente. Un certain développement de l'argumentation est constaté. |
| 4 | L'analyse est bien organisée et la plupart du temps cohérente. Un développement satisfaisant de l'argumentation est constaté. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 5 | L'analyse est organisée avec efficacité et cohérence. Un bon développement de l'argumentation est constaté. |

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche. |
| 5 | La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche. |

Épreuve 2 : composition (NM)

Critère A : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il fait preuve dans le cadre de la question traitée de sa connaissance et de sa compréhension des œuvres de la 3^e partie et de leur contexte ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | Une faible connaissance des œuvres de la 3 ^e partie est démontrée. |
| 2 | Une certaine connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de leur contexte est démontrée, mais la compréhension est limitée. |
| 3 | La connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon satisfaisante et indique une compréhension générale. |
| 4 | La connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon substantielle et indique une bonne compréhension. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 5 | La connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon très détaillée et indique une très bonne compréhension. |

Critère B : traitement du sujet

- Dans quelle mesure une compréhension des principales exigences de la question est-elle démontrée ?
- Quelle est la pertinence de la réponse par rapport à ces exigences ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | Une conscience limitée des principales exigences de la question est démontrée. |
| 2 | Une certaine conscience des principales exigences de la question est démontrée. La réponse consiste essentiellement en une généralisation dépourvue de justification. |
| 3 | Une conscience satisfaisante des principales exigences de la question est démontrée. La réponse est généralement pertinente. |
| 4 | Une bonne compréhension et conscience des principales exigences de la question est démontrée. La réponse est presque systématiquement pertinente. |
| 5 | Une très bonne compréhension et conscience des exigences de la question est démontrée. La réponse est systématiquement pertinente. |

Critère C : compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques

- Dans quelle mesure la composition laisse-t-elle apparaître une conscience de la façon dont les choix de l'auteur concernant les caractéristiques stylistiques du texte (par exemple, le point de vue narratif, le contexte, la présentation des personnages, la structure, le style et la technique) sont utilisés pour donner du sens ?
- Dans quelle mesure la composition laisse-t-elle apparaître une compréhension des effets des caractéristiques stylistiques ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La composition laisse apparaître une conscience ou illustration limitée de l'utilisation des caractéristiques stylistiques. |
| 2 | La composition laisse apparaître une certaine conscience et illustration des caractéristiques stylistiques. |
| 3 | La composition laisse apparaître une conscience et une illustration satisfaisantes des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une certaine compréhension de leurs effets. |
| 4 | La composition laisse apparaître une bonne conscience et illustration des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une compréhension satisfaisante de leurs effets. |
| 5 | La composition laisse apparaître une très bonne conscience et illustration des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une bonne compréhension de leurs effets. |

Critère D : organisation et développement

- Quel est le degré de cohérence et d'efficacité de l'argumentation présentée dans la composition ?
- Quel est le degré d'efficacité de la structure formelle de la composition ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La composition est d'une qualité limitée en ce qui concerne les éléments cernés, la structure et le développement. |
| 2 | La composition est d'une certaine qualité en ce qui concerne les éléments cernés, la structure et le développement. |
| 3 | La composition est d'une qualité satisfaisante en ce qui concerne les éléments cernés, la structure et le développement. |
| 4 | La composition est d'une bonne qualité en ce qui concerne les éléments cernés, la structure et le développement. |
| 5 | La composition est d'une très bonne qualité en ce qui concerne les éléments cernés, la structure et le développement. |

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche. |
| 5 | La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche. |

Tâche écrite (NM)

Critère A : justification

- La justification de la tâche écrite explique-t-elle le lien entre la tâche et l'aspect du cours étudié ?

Remarque : la justification doit comprendre entre 200 et 300 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, un point sera retiré.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La justification comprend quelques explications et laisse apparaître une certaine compréhension des aspects étudiés. |
| 2 | La justification comprend des explications claires et laisse apparaître une compréhension claire des aspects étudiés. |

Critère B : tâche et contenu

- Dans quelle mesure la tâche laisse-t-elle apparaître une compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence ?
- À quel point le contenu est-il approprié à la tâche choisie ?
- Dans quelle mesure la tâche laisse-t-elle apparaître une compréhension des conventions du type de texte choisi ?

Une composition, telle que celle qui est produite dans le cadre de l'épreuve 2, ne constitue pas un type de texte adapté à la tâche écrite. Les points attribués pour ce critère seront limités si la tâche remise est une composition.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | La tâche laisse apparaître une compréhension limitée des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est généralement inadapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une compréhension limitée des conventions du type de texte choisi. |
| 3 – 4 | La tâche laisse apparaître une certaine compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est partiellement adapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une certaine compréhension des conventions du type de texte choisi. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 5 – 6 | <p>La tâche laisse apparaître une compréhension satisfaisante des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence.</p> <p>Le contenu est généralement adapté à la tâche choisie.</p> <p>La tâche laisse apparaître une compréhension satisfaisante des conventions du type de texte choisi.</p> |
| 7 – 8 | <p>La tâche laisse apparaître une bonne compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence.</p> <p>Le contenu est systématiquement adapté à la tâche choisie.</p> <p>La tâche laisse apparaître une bonne compréhension des conventions du type de texte choisi.</p> |

Critère C : organisation

- Quel est le degré d'organisation de la tâche ?
- Dans quelle mesure la structure est-elle cohérente ?

Remarque : la tâche écrite doit comprendre entre 800 et 1 000 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, deux points seront retirés.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche présente de rares signes d'organisation et de structure. |
| 2 | La tâche présente quelques signes d'organisation et de structure, même si cette dernière manque de constance. |
| 3 | La tâche est organisée. Elle présente quelques signes de structure, même si celle-ci manque de constance. |
| 4 | La tâche est organisée. La structure est généralement cohérente. |
| 5 | La tâche est bien organisée. La structure est cohérente. |

Critère D : langue et style

- Dans quelle mesure l'usage de la langue et du style est-il efficace ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés à la tâche ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les expressions idiomatiques, appropriés à la tâche. Le registre est évalué dans le cadre de la tâche.)

Remarque : si un élève rédige une justification adaptée mais qu'il ne parvient pas à utiliser un registre approprié à la tâche, il ne pourra pas obtenir plus de trois points pour ce critère.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche est d'une clarté limitée et elle comporte de nombreuses erreurs de base. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La tâche est d'une certaine clarté, même si la grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont souvent incorrectes. Le registre, le style et le vocabulaire sont parfois adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue et le style sont généralement clairs et efficaces, malgré quelques erreurs de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le registre, le style et le vocabulaire sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue et le style sont clairs et efficaces. Un bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont variés, ce qui témoigne d'une maturité de style croissante. Le registre est adapté à la tâche. |
| 5 | La langue et le style sont très clairs et efficaces. Un très bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont de qualité. Le style est assuré et le registre efficace. |

Description détaillée de l'évaluation externe – NS

Épreuve 1 : analyse comparative de textes

Durée : 2 heures

Pondération : 25 %

L'épreuve 1 comportera deux ensembles de deux textes inconnus, en vue d'une analyse comparative. Chaque ensemble pourra être composé de deux textes non littéraires ou d'un texte littéraire et d'un texte non littéraire. Il n'y aura cependant jamais deux textes littéraires dans un ensemble. Les liens entre les éléments de chaque ensemble inviteront à la recherche de points communs et de différences. Les élèves auront pour consigne de comparer et d'analyser les textes de l'un de ces ensembles, en faisant des commentaires sur leurs points communs et différences, sur l'importance de tout contexte, public et objectif possible, ainsi que sur l'utilisation des procédés linguistiques et littéraires.

Un ensemble pourra inclure des textes dans leur intégralité, des extraits d'œuvres plus conséquentes ou une combinaison des deux. La provenance de tous les textes sera clairement indiquée. L'un des deux ensembles pourra inclure un texte visuel. Il pourra s'agir d'une image avec ou sans texte écrit. Les textes prévus pour l'analyse ne se rapporteront pas nécessairement à des parties spécifiques du programme. Des liens très divers pourront être établis entre les textes, qui pourront notamment être reliés d'après le thème, les caractéristiques du genre ou la focalisation. Il pourra s'agir de différents types de textes et notamment des suivants :

- annonce publicitaire ;
- chronique d'opinion ;
- extrait d'un essai ;
- texte au format électronique (par exemple, sites Web de réseaux sociaux ou blogs) ;
- brochure (par exemple, brochure d'information du public) ;
- extrait de mémoires, d'un journal intime ou de tout autre texte autobiographique ;
- poème ;

- extrait d'un scénario ;
- extrait d'un roman, d'un conte ou d'une nouvelle ;
- photographie de presse ;
- dessin satirique.

Les élèves devront analyser, comparer et commenter les textes à la lumière de leur compréhension de leurs publics et objectifs. Pour cela, ils devront analyser la structure, la langue et le style en plus des aspects tels que le type de texte, le contexte, le parti pris et la position idéologique.

L'analyse comparative devra être continue et structurée, inclure des exemples pertinents provenant des textes, et être équilibrée pour ce qui est des commentaires sur les points communs et les différences entre les textes. Les élèves ne devront pas se contenter de dresser la liste des aspects formels, mais se concentrer sur la façon dont ils sont utilisés pour créer des effets particuliers.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

Épreuve 2 : composition

Durée : 2 heures

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 consiste en six questions portant sur les textes littéraires étudiés dans la 3^e partie du cours de langue A : langue et littérature. Les élèves doivent répondre à une seule question.

L'épreuve 2 se présente de la même façon au NM et au NS, et les six questions sont identiques. Il existe cependant des critères d'évaluation spécifiques à chaque niveau, reflétant des attentes différentes en termes de complexité et de profondeur des réponses des élèves.

Il sera attendu des élèves qu'ils répondent aux questions de façon à montrer leur compréhension des objectifs d'apprentissage associés à la 3^e partie du cours. Ils devront se référer à un minimum de deux textes étudiés en classe, et analyser ces textes à la lumière de la façon dont leurs contextes de production et d'accueil influent sur leur signification. Les exemples suivants indiquent certains domaines de discussion dont les élèves doivent tenir compte dans leur travail en classe en vue de l'évaluation.

- Quels groupes sociaux ne sont pas représentés dans le texte et qu'est-ce que cela pourrait indiquer sur sa production ?
- Que pensez-vous de l'assertion selon laquelle la signification d'un texte est fixe et n'évolue pas dans le temps ?
- En quoi un terme ou concept spécifique, tel que l'enfance, prend-il une valeur différente du fait de sa représentation dans les textes que vous avez étudiés ?
- Comment nos pratiques culturelles influencent-elles le regard critique que nous portons sur les textes littéraires ?
- Dans quel but les auteurs décident-ils parfois de ne pas suivre l'ordre chronologique des événements dans leurs œuvres littéraires ?
- Quelle est la validité de l'assertion selon laquelle la littérature est un mode d'expression pour les opprimés ?
- Dans quelle mesure des pratiques culturelles spécifiques influencent-elles l'approche critique adoptée pour analyser un texte ?

Ces idées sont interchangeable avec celles données pour le NM.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 25.

Tâches écrites

Pondération : 20 %

La tâche écrite illustre la capacité de l'élève à choisir un moyen original d'explorer un aspect du matériel étudié pendant le cours. Elle doit faire apparaître une lecture critique d'un aspect d'un texte ou d'un thème.

Les élèves réalisent au moins quatre tâches écrites, dont deux seront soumises à l'évaluation externe.

Les tâches écrites sont évaluées à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour chaque tâche écrite est 20.

Supervision et aide de l'enseignant

Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur le premier brouillon de toute tâche. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit pas annoter ou modifier ce brouillon. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur leur premier brouillon, les enseignants ne doivent plus aider les élèves.

Exigences de forme pour les tâches 1 et 2

- L'une des tâches remises pour l'évaluation externe doit être une évaluation critique en réponse à l'une des six questions imposées (tâche 2).
- L'une des tâches remises pour l'évaluation externe doit porter sur un texte littéraire étudié dans la 3^e ou 4^e partie du cours. La seconde doit porter sur le matériel étudié dans la 1^{re} ou 2^e partie du cours.
- Chaque tâche doit comprendre entre 800 et 1 000 mots ; la première tâche doit être accompagnée d'une justification de 200 à 300 mots tandis que la deuxième tâche doit être accompagnée d'un aperçu. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 1 000 premiers mots des tâches 1 et 2 et sur les 300 premiers mots de la justification accompagnant la tâche 1.

Exigences de forme pour la tâche 1

- Le contenu de la tâche 1 doit se rapporter à l'une des quatre parties du cours.
- Les élèves ont la possibilité de choisir un type de texte adapté au contenu de la tâche.
- La tâche 1 doit être précédée d'une justification.

Remarque : la composition ne constitue pas un type de texte acceptable pour la tâche 1. Les élèves doivent en rédiger une dans le cadre de l'épreuve 2 et de la tâche écrite 2.

Justification

La justification n'est pas incluse dans le nombre de mots fixé pour la tâche écrite (entre 800 et 1 000 mots) et doit comporter entre 200 et 300 mots.

Dans leur justification, les élèves doivent apporter des explications sur :

- le lien entre le contenu de la tâche et une partie spécifique du cours ;
- la façon dont la tâche vise à explorer des aspects particuliers du cours ;
- la nature de la tâche choisie ;
- le public, l'objectif et le contexte social, culturel ou historique dans lequel s'inscrit la tâche.

La justification doit refléter non seulement des connaissances sur le texte ou thème étudié, mais encore sur les conventions de forme du type de texte produit et sur leur lien avec les objectifs de la tâche.

Exigences d'ordre pratique pour la tâche 1

Les élèves peuvent inclure des illustrations pour appuyer leur travail, si nécessaire. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour évaluation doivent être rédigées par traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

La tâche doit être rédigée dans la langue A étudiée.

Les élèves doivent citer toutes les sources utilisées. Le cas échéant, les sources doivent clairement apparaître dans une bibliographie (par exemple, lorsque le lecteur de la tâche doit se référer au document étudié, qui peut être un passage clé d'un texte littéraire ou une illustration, pour comprendre la démarche de l'élève). Ces sources pourront être consultées par l'examinateur, mais elles ne seront pas prises en compte dans l'évaluation. Toutefois elles constitueront des informations précieuses pour la personne chargée de l'évaluation. Il s'agit par ailleurs d'une bonne pratique scolaire de la part de l'élève.

Rôle de l'enseignant

- fournir des conseils aux élèves concernant le choix de la tâche, son développement et son degré de difficulté ;
- discuter des liens existant entre la tâche écrite et le document étudié ;
- s'assurer que le thème représente un degré de difficulté approprié et qu'il est pertinent par rapport à la longueur et à l'objectif de la tâche.

Exemples de tâches 1

Des exemples de tâches écrites possibles sont fournis ci-après. Ils sont mentionnés à des fins d'orientation et ne sont ni exhaustifs ni obligatoires.

- Nouvelle explorant le point de vue d'un personnage secondaire sur l'action principale d'un texte littéraire
- Document d'information du public expliquant les effets d'une nouvelle législation sur une communauté particulière
- Passage d'un journal intime dans lequel un personnage d'une œuvre de fiction dévoile ses véritables sentiments envers un autre ou tout aspect de l'action d'un texte littéraire
- Partie d'un texte littéraire réécrite pour situer l'action dans un autre contexte
- Chronique d'opinion soulignant l'omniprésence des stéréotypes de la femme dans la publicité et la façon dont ces stéréotypes sont exploités par certaines marques dans le but d'augmenter la rentabilité de leur entreprise

Objectifs de la tâche 2

La tâche 2 prend la forme d'une évaluation critique et n'est exigée qu'au NS. Elle a pour objectif :

- d'examiner plus en détail le matériel étudié dans les quatre parties du cours de langue A : langue et littérature ;
- de réfléchir et de s'interroger de façon plus approfondie sur les valeurs, les croyances et les attitudes implicites dans les textes étudiés ;
- d'inciter les élèves à voir les textes sous plusieurs angles ;
- de permettre aux élèves de réagir personnellement à la façon dont les textes peuvent être compris à la lumière des questions imposées.

Exigences de forme pour la tâche 2

Deux questions sont imposées pour chacun des domaines d'études mentionnés ci-après. La tâche 2 consiste en une évaluation critique en réponse à l'**une** de ces six questions. Les questions imposées ont été formulées de façon à être les plus ouvertes possibles et visent à faire ressortir des domaines larges au sein desquels les élèves peuvent explorer et développer leurs réactions aux textes. Les questions imposées ne changent pas d'une session à l'autre. Voir la section « Questions pour la tâche 2 » dans le présent guide.

L'évaluation critique porte sur le matériel étudié pendant le cours. Ce matériel peut être une œuvre plus conséquente telle qu'un roman ou un recueil de poèmes. Il peut aussi s'agir d'un texte plus court ou de textes tels qu'un article de journal ou un blog sportif. Il n'y a pas de justification pour la tâche 2. Les élèves doivent à la place donner un aperçu de leur travail. Cet aperçu est envoyé avec la tâche en vue de l'évaluation externe.

L'aperçu doit être rédigé en classe et inclure les informations suivantes :

- la question imposée qui a été choisie ;
- le titre du ou des textes utilisés pour l'analyse ;
- la partie du cours à laquelle la tâche se rapporte ;
- trois ou quatre éléments clés expliquant l'orientation particulière de la tâche.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la tâche 2 doit comprendre une bibliographie contenant les documents pertinents (par exemple, l'article de journal ou la publicité issue d'un magazine) sur lesquels repose le travail.

Lorsqu'un texte court intégral est choisi (par exemple, un article de journal ou une publicité issue d'un magazine), les élèves peuvent faire référence à d'autres textes pour étayer leur réponse.

L'évaluation critique s'apparente à une composition dans la mesure où elle doit être bien structurée et comporter une introduction, des idées ou des arguments clairement développés et une conclusion.

Exigences d'ordre pratique pour la tâche 2

En plus de satisfaire aux exigences indiquées pour la tâche 1, les élèves sont tenus :

- d'inclure, lorsque cela s'avère nécessaire, une bibliographie citant le ou les textes sur lesquels repose l'évaluation critique, lors de l'envoi du travail en vue de l'évaluation.

Domaines d'études pour la tâche 2

Pour se préparer à la tâche 2, les élèves doivent aborder l'un des domaines d'études suivants, correspondant aux thèmes et au matériel étudiés dans les quatre parties du cours.

Lecteur, culture et texte

Les élèves sont invités à tenir compte du fait que le sens d'un texte est déterminé par le lecteur et le contexte culturel. Son interprétation dépend de plusieurs facteurs, dont ceux qui suivent :

- l'identité ou les identités culturelles du lecteur et de l'auteur ;
- l'âge ;
- le sexe ;
- le statut social ;
- les contextes historiques et culturels du texte et de sa production ;
- les aspects de la langue et de la traduction.

Pouvoir et privilèges

Les élèves sont invités à s'interroger sur les façons et les raisons de représenter les groupes sociaux de manières particulières dans les textes. Ils peuvent aussi s'intéresser aux personnes qui sont exclues d'un texte, qui y sont marginalisées ou dont les points de vue sont passés sous silence. Parmi les différents groupes sociaux existants, il convient de citer :

- les femmes ;
- les adolescents ;
- les personnes âgées ;
- les enfants ;
- les immigrés ;
- les minorités ethniques ;
- les catégories professionnelles.

Texte et genre

Les élèves sont invités à tenir compte du genre auquel appartient un texte. Certaines caractéristiques du texte sont propres à un genre particulier et peuvent être reconnues par un lecteur ou public spécifique. Les auteurs utilisent certaines conventions du genre, ou s'en éloignent, afin d'obtenir des effets particuliers. Les élèves peuvent également explorer la façon dont certains textes puisent des éléments dans d'autres textes et comment il est possible de reconcevoir ou de reconstruire des textes.

Parmi les différentes conventions du genre existantes, il convient de citer :

- la structure ;
- l'intrigue ;
- la présentation des personnages ;
- les procédés stylistiques ;
- le ton et l'ambiance ;
- le registre ;
- les images visuelles et leur disposition.

Le tableau ci-après contient des exemples d'une gamme de tâches qu'il serait possible de choisir pour les quatre tâches écrites du NS. Cela illustre la multitude d'idées et de textes qui peuvent être explorés de façons très diverses.

| Tâche écrite et partie du programme | Titre possible et description | Objectifs d'apprentissage |
|--|--|--|
| Tâche 1, 3 ^e partie Soumise à l'évaluation | Dans quelle mesure l'expérience vécue par Nora à la fin de la pièce de théâtre <i>Une maison de poupée</i> reflète-t-elle le triomphe du féminisme ou un exemple d'aliénation moderne ? | Considérer les contextes historiques, culturels et sociaux changeants dans lesquels des textes particuliers sont écrits et accueillis. Comprendre les attitudes et les valeurs exprimées par les textes. |
| Tâche 2, 1 ^{re} partie | « Le débat sur les changements climatiques » – Production de deux écrits, l'un dans le style d'un magazine écologiste de centre gauche et l'autre dans celui d'un magazine politique de droite. Justification : explication des différences d'usage de la langue et des arguments. | Analyser comment le public et l'objectif visés influent sur la structure et le contenu des textes. Démontrer une conscience de la manière dont la langue et le sens sont déterminés par la culture et le contexte. |
| Tâche 3, 3 ^e et 4 ^e parties | « Une autre vie » – Exploration des facettes d'un personnage d'un texte littéraire | Examiner les œuvres littéraires en détail. Comprendre les attitudes et les valeurs exprimées par les textes. Analyser le thème et les valeurs morales d'un texte. |
| Tâche 4, 1 ^{re} et 2 ^e parties Soumise à l'évaluation | Tâche 2, question 1 : lecteur, culture et texte | Démontrer une conscience de la manière dont la langue et le sens sont déterminés par la culture et le contexte. Analyser comment le public et l'objectif visés influent sur la structure et le contenu des textes. Montrer l'usage que les médias de masse font de la langue pour informer et persuader. Se montrer conscient de l'influence politique et idéologique des médias. |

Questions pour la tâche 2

Remarque : les textes littéraires utilisés peuvent être choisis parmi les textes étudiés pendant le cours et dans la liste d'œuvres traduites (PLT).

Lecteur, culture et texte

1. Comment deux lecteurs peuvent-ils lire et interpréter différemment un même texte ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 1 sont donnés ci-après.

- Étude et analyse des interprétations possibles des dernières pages de la première partie du roman *L'Étranger* par un lecteur français et un lecteur algérien à l'époque de la guerre d'Algérie
 - Étude et analyse des interprétations possibles d'un extrait du scénario de *La Grande Illusion* par un public français au début et à la fin des années 1930
 - Étude et analyse d'un discours politique d'un chef de file mondial ne faisant aucune référence à certains groupes ou sujets (les personnes exclues liront différemment le discours)
 - Étude et analyse de différents points de vue sur un article sur l'obésité (cet article peut être considéré différemment par une personne provenant d'un pays connaissant des problèmes de pauvreté et de famine, et une autre issue d'une société de consommation riche)
2. Si le texte avait été écrit à une époque, dans un lieu, dans une langue ou pour un public différents, en quoi et pour quelles raisons serait-il différent ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 2 sont donnés ci-après.

- Article de journal et différences d'écriture probables s'il avait été publié dans un autre journal
- Bande dessinée ou roman graphique pour des adolescents des années 1950 réécrits pour des adolescents du XXI^e siècle
- Étude et analyse d'une œuvre littéraire sur le thème du préjugé mettant en lumière différentes idées reçues sur les groupes ethniques, la religion, etc.
- Étude et analyse d'un article sur les classes sociales d'un pays ayant une structure de classe très hiérarchisée (le travail doit se concentrer avant tout sur l'importance capitale de la langue qui fait les distinctions entre les classes)

Pouvoir et privilèges

1. Comment et pourquoi un groupe social est-il représenté d'une façon particulière ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 1 sont donnés ci-après.

- Étude et analyse d'un article représentant de façon négative une population urbaine donnée
- Représentation des groupes sociaux dans le roman *L'Immeuble Yacoubian* d'Alaa el Aswany

2. Quels groupes sociaux sont marginalisés, exclus ou passés sous silence dans le texte ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 2 sont donnés ci-après.

- Fiction chinoise dans laquelle l'intellectuel est vénéré ou au contraire condamné
- Représentations des Roms dans la presse populaire contemporaine

Texte et genre

1. De quelle façon le texte se conforme-t-il aux conventions d'un genre particulier ou s'en éloigne-t-il, et dans quel but ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 1 sont donnés ci-après.

- Étude et analyse de contes de fées retravaillés par un auteur
- Étude et analyse d'un roman mêlant dialogue théâtral, poésie, genre épistolaire et récit de voyage
- Étude et analyse de textes médiatiques ayant une présentation, un style et un registre particuliers

2. En quoi le texte s'est-il inspiré d'autres textes et quels sont les effets produits ?

Des exemples de textes pouvant être étudiés par les élèves pour répondre à la question 2 sont donnés ci-après.

- Étude et analyse de la façon dont un personnage particulier d'une œuvre de fiction est revisité dans les paroles d'une chanson
- Étude et analyse des références et de l'imagerie religieuses dans les discours politiques
- Étude et analyse d'une des histoires du recueil *Fictions* de Borges
- Étude et analyse de l'utilisation de la tradition de l'amour courtois dans *Roméo et Juliette*

Critères d'évaluation externe – NS

Vue d'ensemble

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ils sont publiés dans le présent guide. Des critères différents ont été définis pour le NM et le NS.

Les critères d'évaluation externe pour le NS sont présentés ci-après.

Épreuve 1 : analyse comparative de textes

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

| | | |
|-----------|--|------------------|
| Critère A | Compréhension et comparaison de textes | 5 points |
| Critère B | Compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques | 5 points |
| Critère C | Organisation et développement | 5 points |
| Critère D | Langue | 5 points |
| | Total | 20 points |

Épreuve 2 : composition

Il existe cinq critères d'évaluation au NS.

| | | |
|-----------|--|------------------|
| Critère A | Connaissance et compréhension | 5 points |
| Critère B | Traitement du sujet | 5 points |
| Critère C | Compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques | 5 points |
| Critère D | Organisation et développement | 5 points |
| Critère E | Langue | 5 points |
| | Total | 25 points |

Tâche écrite 1

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

| | | |
|-----------|------------------|------------------|
| Critère A | Justification | 2 points |
| Critère B | Tâche et contenu | 8 points |
| Critère C | Organisation | 5 points |
| Critère D | Langue et style | 5 points |
| | Total | 20 points |

Tâche écrite 2

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

| | | |
|-----------|-------------------------------|------------------|
| Critère A | Aperçu | 2 points |
| Critère B | Traitement du sujet | 8 points |
| Critère C | Organisation et argumentation | 5 points |
| Critère D | Langue et style | 5 points |
| | Total | 20 points |

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Épreuve 1 : analyse comparative de textes (NS)**Critère A : compréhension et comparaison de textes**

- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître les points communs et les différences entre les textes ?
- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître une compréhension des textes, de leur type, de leur objectif, ainsi que de leurs contextes possibles (par exemple, contexte culturel ou temporel et rapport au public) ?
- Les commentaires sont-ils étayés de références aux textes bien choisies ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse laisse apparaître une compréhension limitée du contexte et de l'objectif des textes, ainsi que des points communs ou des différences entre eux. Elle consiste principalement en des résumés et les observations sont rarement étayées de références aux textes. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 2 | L'analyse laisse apparaître une certaine compréhension du contexte et de l'objectif des textes, ainsi que des points communs ou des différences entre eux. Les observations sont généralement étayées de références aux textes. |
| 3 | L'analyse laisse apparaître une compréhension satisfaisante des textes, de leur contexte possible et de leur objectif, ainsi que des points communs et des différences entre eux. Des commentaires sont inclus, ainsi que des observations qui sont généralement étayées de références aux textes. |
| 4 | L'analyse laisse apparaître une bonne compréhension des textes, de leur contexte et de leur objectif, ainsi que des points communs et des différences entre eux. Les commentaires sont presque systématiquement étayés de références aux textes bien choisies. |
| 5 | L'analyse laisse apparaître une excellente compréhension des textes, de leur contexte et de leur objectif, ainsi que des points communs et des différences entre eux. Les commentaires sont systématiquement étayés de références aux textes bien choisies. |

Critère B : compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques

- Dans quelle mesure l'analyse comparative laisse-t-elle apparaître une conscience de la façon dont les caractéristiques stylistiques des textes, telles que la langue, la structure, le ton, la technique et le style, sont utilisées pour donner du sens ?
- Dans quelle mesure l'analyse comparative laisse-t-elle apparaître une compréhension des effets des caractéristiques stylistiques (y compris les caractéristiques des textes visuels) sur le lecteur ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse laisse apparaître une conscience limitée de l'utilisation des caractéristiques stylistiques et une illustration limitée ou aucune illustration de leurs effets sur le lecteur. |
| 2 | L'analyse laisse apparaître une certaine conscience de l'utilisation des caractéristiques stylistiques et quelques références illustrant leurs effets sur le lecteur. |
| 3 | L'analyse laisse apparaître une conscience satisfaisante de l'utilisation des caractéristiques stylistiques et une compréhension de leurs effets sur le lecteur. |
| 4 | L'analyse laisse apparaître une bonne conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une bonne compréhension de leurs effets sur le lecteur. |
| 5 | L'analyse laisse apparaître une excellente conscience de l'utilisation des caractéristiques stylistiques et une très bonne compréhension de leurs effets sur le lecteur. |

Critère C : organisation et développement

- Quel est le degré d'organisation et de cohérence de l'analyse comparative ?
- L'analyse comparative est-elle équilibrée ? (Ici, « équilibre » signifie traitement égal des deux textes.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'analyse comparative présente de rares signes d'organisation. Elle ne laisse apparaître aucun signe d'équilibre et que de très rares signes de développement. L'un des deux textes est très largement abordé, au détriment du second. |
| 2 | L'analyse comparative présente quelques signes d'organisation. Elle laisse apparaître quelques signes d'équilibre et un certain développement. Bien que les deux textes soient abordés, l'un d'eux est traité de façon superficielle. |
| 3 | L'analyse comparative est organisée et structurée de façon généralement cohérente et équilibrée. Elle laisse apparaître un développement adapté. |
| 4 | L'analyse comparative est bien organisée et équilibrée. La structure est généralement cohérente et le développement est d'un bon niveau. |
| 5 | L'analyse comparative est bien équilibrée et organisée avec efficacité. La structure et le développement sont cohérents et efficaces. |

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche. |
| 5 | La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche. |

Épreuve 2 : composition (NS)

Critère A : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il fait preuve dans le cadre de la question traitée de sa connaissance et de sa compréhension des œuvres de la 3^e partie et de leur contexte ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | Une faible connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée. |
| 2 | Une connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est parfois démontrée. La compréhension est superficielle. |
| 3 | Une connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon satisfaisante. La compréhension est satisfaisante. |
| 4 | Une connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon pertinente. La compréhension est bonne. |
| 5 | Une connaissance des œuvres de la 3 ^e partie et de la façon dont le contexte influe sur leur sens est démontrée de façon détaillée et convaincante. La compréhension est subtile. |

Critère B : traitement du sujet

- Dans quelle mesure une compréhension des exigences de la question est-elle démontrée ?
- Quelle est la pertinence de la réponse par rapport à ces exigences et dans quelle mesure une analyse critique est-elle démontrée ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | Une conscience limitée des exigences de la question est démontrée. |
| 2 | Une certaine conscience des exigences de la question est démontrée. La réponse n'est que partiellement pertinente et consiste essentiellement en une généralisation dépourvue de justification. |
| 3 | Une conscience satisfaisante des exigences de la question est démontrée. La réponse est généralement pertinente et critique. |
| 4 | Une bonne compréhension des exigences et de certaines subtilités associées à la question est démontrée. La réponse est systématiquement pertinente et critique. |
| 5 | Une excellente compréhension des exigences et d'une grande partie des subtilités associées à la question est démontrée. La réponse est pertinente, ciblée et approfondie. |

Critère C : compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques stylistiques

- Dans quelle mesure la composition laisse-t-elle apparaître une conscience de la façon dont les choix de l'auteur concernant les caractéristiques stylistiques des textes (par exemple, la présentation des personnages, le contexte, le thème, le point de vue narratif, la structure, le style et la technique) sont utilisés pour donner du sens ?
- Dans quelle mesure la composition laisse-t-elle apparaître une compréhension des effets des caractéristiques stylistiques ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La composition laisse apparaître une conscience ou illustration limitée de l'utilisation des caractéristiques stylistiques. |
| 2 | La composition laisse apparaître une certaine conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une compréhension limitée de leurs effets. |
| 3 | La composition laisse apparaître une conscience et une illustration satisfaisantes de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une compréhension satisfaisante de leurs effets. |
| 4 | La composition laisse apparaître une bonne conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une bonne compréhension de leurs effets. |
| 5 | La composition laisse apparaître une excellente conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques stylistiques, ainsi qu'une très bonne compréhension de leurs effets. |

Critère D : organisation et développement

- Quel est le degré de logique et de développement de l'argumentation présentée dans la composition ?
- Quel est le degré de cohérence et d'efficacité de la structure formelle de la composition ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La composition est d'une qualité limitée en ce qui concerne les éléments cernés, la structure, la présentation des idées dans un ordre logique et le développement. |
| 2 | La composition est d'une certaine qualité en ce qui concerne les éléments cernés, la structure, la présentation des idées dans un ordre logique et le développement. |
| 3 | La composition est d'une qualité satisfaisante en ce qui concerne les éléments cernés, la structure, la présentation des idées dans un ordre logique et le développement. |
| 4 | La composition est d'une bonne qualité en ce qui concerne les éléments cernés et la structure. Elle suit un plan logique et elle est bien développée. |
| 5 | La composition est d'un degré de précision élevé en ce qui concerne les éléments cernés. Sa structure est excellente et les idées s'enchaînent avec cohérence. Le travail est développé en détail. |

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche. |
| 5 | La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche. |

Tâche écrite 1 (NS)**Critère A : justification**

- La justification de la tâche écrite explique-t-elle le lien entre la tâche et les aspects du cours étudiés ?

Remarque : la justification doit comprendre entre 200 et 300 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, un point sera retiré.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La justification comprend quelques explications et laisse apparaître une certaine compréhension des aspects étudiés. |
| 2 | La justification comprend des explications claires et laisse apparaître une compréhension claire des aspects étudiés. |

Critère B : tâche et contenu

- Dans quelle mesure la tâche laisse-t-elle apparaître une compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence ?
- À quel point le contenu est-il approprié à la tâche choisie ?
- Dans quelle mesure la tâche laisse-t-elle apparaître une compréhension des conventions du type de texte choisi ?

Une composition, telle que celle qui est produite dans le cadre de l'épreuve 2, ne constitue pas un type de texte adapté à la tâche écrite. Les points attribués pour ce critère seront limités si la tâche remise est une composition.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | La tâche laisse apparaître une compréhension superficielle des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est généralement inadapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une compréhension superficielle des conventions du type de texte choisi. |
| 3 – 4 | La tâche laisse apparaître une compréhension généralement satisfaisante des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est généralement adapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une compréhension satisfaisante des conventions du type de texte choisi. |
| 5 – 6 | La tâche laisse apparaître une bonne compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est majoritairement adapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une bonne compréhension des conventions du type de texte choisi. |
| 7 – 8 | La tâche laisse apparaître une excellente compréhension des thèmes ou des textes auxquels elle fait référence. Le contenu est systématiquement adapté à la tâche choisie. La tâche laisse apparaître une excellente compréhension des conventions du type de texte choisi. |

Critère C : organisation

- Quel est le degré d'organisation de la tâche ?
- Dans quelle mesure la structure est-elle cohérente ?

Remarque : la tâche écrite doit comprendre entre 800 et 1 000 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, deux points seront retirés.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche présente de rares signes d'organisation et de structure. |
| 2 | La tâche présente quelques signes d'organisation et de structure, même si cette dernière manque de constance. |
| 3 | La tâche est organisée. La structure est généralement cohérente. |
| 4 | La tâche est bien organisée. La structure est presque systématiquement cohérente. |
| 5 | La tâche est efficacement organisée. La structure est cohérente et efficace. |

Critère D : langue et style

- Dans quelle mesure l'usage de la langue et du style est-il efficace ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés à la tâche ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les expressions idiomatiques, appropriés à la tâche. Le registre est évalué dans le cadre de la tâche.)

Remarque : si un élève rédige une justification adaptée mais qu'il ne parvient pas à utiliser un registre approprié à la tâche, il ne pourra pas obtenir plus de trois points pour ce critère.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche est d'une clarté limitée et elle comporte de nombreuses erreurs de base. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La tâche est d'une certaine clarté, même si la grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont souvent incorrectes. Le registre, le style et le vocabulaire sont parfois adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue et le style sont généralement clairs et efficaces, malgré quelques erreurs de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le registre, le style et le vocabulaire sont généralement adaptés à la tâche. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 4 | La langue et le style sont clairs et efficaces. Un bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont variés, ce qui témoigne d'une maturité de style croissante. Le registre est adapté à la tâche. |
| 5 | La langue et le style sont très clairs et efficaces. Un très bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont de qualité. Le style est assuré et le registre efficace. |

Tâche écrite 2 : évaluation critique (NS)

Critère A : aperçu

- L'aperçu de la tâche écrite met-il clairement en évidence l'orientation particulière de la tâche ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'aperçu met partiellement en évidence l'orientation particulière de la tâche. |
| 2 | L'aperçu met clairement en évidence l'orientation particulière de la tâche. |

Critère B : traitement du sujet

- Dans quelle mesure une compréhension des exigences de la question est-elle démontrée ?
- À quel point la réponse est-elle pertinente et ciblée par rapport à ces exigences ?
- La réponse est-elle étayée de références aux textes bien choisies ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | L'élève fait preuve d'une compréhension superficielle des exigences de la question. Les idées sont rarement pertinentes et/ou souvent répétitives. La réponse n'est pas étayée de références aux textes. |
| 3 – 4 | Les exigences de la question ont généralement été comprises de façon satisfaisante. Les idées sont généralement pertinentes et ciblées. La réponse est généralement étayée de références aux textes. |
| 5 – 6 | Les exigences de la question ont été bien comprises. Les idées sont majoritairement pertinentes et ciblées. La réponse est presque systématiquement étayée de références aux textes bien choisies. |
| 7 – 8 | Les exigences de la question ont été comprises en détail. Les idées sont pertinentes et ciblées. La réponse est systématiquement étayée de références aux textes bien choisies. |

Critère C : organisation et argumentation

- Quel est le degré d'organisation de la tâche ?
- Dans quelle mesure la structure est-elle cohérente ?
- Quel est le degré de développement de l'argumentation présentée dans la tâche écrite ?

Remarque : la tâche écrite doit comprendre entre 800 et 1 000 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, deux points seront retirés.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche présente de rares signes d'organisation et de structure. L'argumentation est peu développée. |
| 2 | La tâche présente quelques signes d'organisation et de structure, même si cette dernière manque de constance. Un certain développement de l'argumentation est constaté. |
| 3 | La tâche est organisée. La structure est généralement cohérente. Un certain développement de l'argumentation est constaté. |
| 4 | La tâche est bien organisée. La structure est systématiquement cohérente, à quelques exceptions près. L'argumentation est clairement développée. |
| 5 | La tâche est organisée efficacement. La structure est cohérente. L'argumentation est bien développée. |

Critère D : langue et style

- Dans quelle mesure l'usage de la langue et du style est-il efficace ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés à la tâche ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les expressions idiomatiques, appropriés à la tâche. Le registre est évalué dans le cadre de la tâche.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La tâche est d'une clarté limitée et elle comporte de nombreuses erreurs de base. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche. |
| 2 | La tâche est d'une certaine clarté, même si la grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont souvent incorrectes. Le registre, le style et le vocabulaire sont parfois adaptés à la tâche. |
| 3 | La langue et le style sont généralement clairs et efficaces, malgré quelques erreurs de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le registre, le style et le vocabulaire sont généralement adaptés à la tâche. |
| 4 | La langue et le style sont clairs et efficaces. Un bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont variés, ce qui témoigne d'une maturité de style croissante. Le registre est adapté à la tâche. |
| 5 | La langue et le style sont très clairs et efficaces. Un très bon degré de correction est constaté. La syntaxe et le vocabulaire sont de qualité. Le style est assuré et le registre efficace. |

Évaluation interne

But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours et elle est obligatoire pour les élèves du NM et du NS. Elle leur permet de prouver leurs compétences et connaissances. La préparation des élèves aux tâches d'évaluation interne doit se faire dans le cadre de l'enseignement habituel en classe.

Les exigences et les critères sont identiques pour les deux tâches d'évaluation interne au NM et au NS. La composante orale permet aux élèves de montrer leurs compétences en compréhension et expression orales de manière intégrée et dans différents contextes.

L'évaluation interne du cours de langue A : langue et littérature se compose de deux tâches orales obligatoires, qui doivent se dérouler dans la langue A étudiée :

1. **le commentaire oral individuel**, qui est enregistré et envoyé à l'IB pour faire l'objet d'une révision de notation ;
2. **l'activité orale supplémentaire**, qui n'est ni enregistrée ni envoyée à l'IB pour faire l'objet d'une révision de notation.

Direction des travaux et authenticité

Les composantes orales évaluées en interne au NM et au NS doivent être le travail personnel de l'élève. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera soumis à l'évaluation interne ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils remettront doit bien tenir compte de ces critères.

Pour le commentaire oral, il est essentiel que les élèves ne sachent pas à l'avance quelle œuvre ou quel passage ils devront commenter. L'activité orale supplémentaire doit être le fruit du travail de l'élève. Elle ne doit pas avoir été entièrement rédigée puis être lue à haute voix. L'authenticité peut être vérifiée en discutant avec l'élève du contenu et en examinant en détail les notes qu'il a utilisées (le cas échéant).

L'exigence selon laquelle les enseignants et les élèves doivent signer la page de couverture pour l'évaluation interne s'applique au travail de tous les élèves et non pas seulement à l'échantillonnage de travaux qui sera envoyé à un examinateur pour la révision de notation. Si l'enseignant et l'élève signent la page de couverture, mais que cette dernière comporte une remarque expliquant que le travail de l'élève est susceptible de ne pas être authentique, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Travail en groupe

Les élèves peuvent être évalués lors d'un travail en groupe dans le cadre des activités orales supplémentaires uniquement. Il s'agit là d'une possibilité et non d'une obligation. Si un tel travail est utilisé, il est essentiel que

chaque élève contribue de façon importante à l'activité et que cette contribution soit clairement évaluée à l'aide des critères d'évaluation. Chaque élève doit se voir attribuer une note personnelle pour l'activité orale supplémentaire. Autrement dit, une note collective n'est pas acceptable.

Le commentaire oral individuel ne doit pas se dérouler dans le cadre d'un travail en groupe.

Volume horaire

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours de langue A : langue et littérature ; elle correspond à 30 % de l'évaluation finale au NM et au NS. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour cette composante, de même que dans le temps total alloué pour effectuer le travail requis.

Pendant ce cours de deux ans, il est important de tenir compte des éléments suivants :

- le temps nécessaire à l'enseignant pour expliquer aux élèves les modalités de l'évaluation interne ;
- les heures de cours nécessaires pour permettre aux élèves de travailler sur la composante de l'évaluation interne ;
- le temps nécessaire à chaque élève pour consulter son enseignant ;
- le temps nécessaire pour examiner et suivre les progrès effectués.

Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent noter le commentaire oral individuel et l'activité orale supplémentaire au NM et au NS à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Les critères d'évaluation sont identiques pour le NM et le NS.
- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de l'élève à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un jugement lorsqu'un travail satisfait à des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient remplis pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure. Il doit accorder une note plus basse du descripteur si le travail démontre les qualités décrites dans une moindre mesure.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.

- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra aussi un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de notes.
- Il est recommandé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

Description détaillée de l'évaluation interne – NM et NS

Commentaire oral individuel

Pondération : 15 %

Les élèves doivent entreprendre un examen critique d'un extrait particulier tiré d'une œuvre étudiée dans la 4^e partie du cours de langue A : langue et littérature. Le commentaire oral individuel leur permet d'analyser le lien entre les éléments de la forme et la signification dans un texte littéraire spécifique.

La nature du commentaire et les points à dégager demandent aux élèves de procéder à une analyse littéraire de l'extrait choisi. Ils doivent systématiquement chercher à explorer ses aspects importants, en montrant leur connaissance et leur compréhension de l'extrait, ainsi que de l'utilisation des caractéristiques littéraires et de leurs effets.

Un enregistrement du commentaire oral individuel est envoyé à l'IB pour la révision de notation externe. La note maximale pour le commentaire est 30.

Choix de l'extrait

Le choix de l'extrait relève de la seule responsabilité de l'enseignant. Les élèves ne doivent pas être autorisés à choisir l'extrait ou l'œuvre de laquelle il est tiré. Qu'il s'agisse d'un groupe d'élèves du NM ou du NS, les textes doivent être choisis dans les œuvres étudiées dans la 4^e partie. Les élèves ne doivent pas savoir à l'avance quel texte ils devront commenter.

Le texte choisi pour le commentaire ne doit pas comporter plus de 40 lignes. Il doit contenir de nombreux détails afin de permettre une étude approfondie pouvant être évaluée à l'aide des critères.

Pour la poésie, les enseignants doivent choisir un poème dans son intégralité ou un extrait important d'un long poème. Le poème choisi doit présenter un niveau de difficulté comparable à celui des textes tirés d'œuvres appartenant à d'autres genres.

Exigences

Le commentaire oral individuel doit durer 15 minutes.

Le temps de préparation ne doit pas dépasser 20 minutes.

Le commentaire oral individuel ne doit avoir lieu qu'une fois toutes les œuvres de la 4^e partie étudiées. Les élèves doivent être informés suffisamment à l'avance de la date du commentaire et des détails pratiques.

Des enregistrements du commentaire oral individuel sont exigés pour la révision de notation externe. Les instructions pour l'envoi des enregistrements sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Nombre d'extraits

Le nombre d'extraits différents à choisir pour le commentaire oral individuel dépendra du nombre d'élèves dans la classe. Dans l'idéal, chaque élève devrait travailler sur un extrait différent de celui de ses camarades et les extraits devraient être issus de toute la palette d'œuvres étudiées par la classe dans la 4^e partie du cours. Le nombre minimal d'extraits différents qui doivent être prévus en fonction du nombre d'élèves dans la classe est présenté dans le tableau ci-dessous.

| Nombre d'élèves | Nombre d'extraits requis |
|-----------------|--------------------------|
| 1 – 5 | 1 par élève |
| 6 – 10 | 6 |
| 11 – 15 | 7 |
| 16 – 20 | 8 |
| 21 – 25 | 9 |
| 26 – 30 | 10 |

Temps de préparation

Les élèves doivent recevoir une copie de l'extrait dépourvue d'annotation ou de remarque. L'objectif du temps de préparation est de leur permettre d'examiner tous les aspects du texte et d'organiser leur commentaire.

Chaque élève doit préparer le commentaire oral individuel sous surveillance dans une pièce séparée. L'élève est autorisé à prendre de brèves notes pour référence, mais elles ne doivent pas être lues comme un exposé préparé. Pendant le temps de préparation, il ne doit avoir en sa possession que le texte, les questions d'orientation et le matériel lui permettant de rédiger ses notes.

Questions d'orientation

En plus du texte destiné au commentaire, une feuille contenant deux questions d'orientation doit être donnée aux élèves au début du temps de préparation. Ces questions ne doivent pas être numérotées.

Les enseignants doivent s'efforcer de formuler une question sur ce qui se passe ou ce qui est discuté dans le texte, et une question sur la langue utilisée. Les questions doivent :

- proposer un point de départ possible pour le commentaire ;
- être en rapport avec l'un des aspects les plus significatifs du texte ;
- faire référence à des détails généraux uniquement et non à des détails spécifiques concernant une ligne particulière du texte ;
- permettre aux élèves d'explorer de façon autonome toutes les questions importantes traitées dans le texte ;
- inciter les élèves à se concentrer sur l'interprétation du texte.

Quelques exemples de questions d'orientation sont fournis ci-après. Ces questions ne doivent cependant pas être choisies au hasard. Il doit en effet y avoir un rapport évident entre les questions et le texte.

- Comment la structure s'accorde-t-elle avec le sens général du texte ?
- Quels sont les éléments du style utilisés pour transmettre les idées, les attitudes et les sentiments ?
- Comment le point de vue du narrateur influence-t-il la compréhension du texte par le lecteur ?
- Quel est le type de public visé par le texte ?
- Que nous apprend le texte sur la relation entre X et Y ?
- Quel(le) est le thème / l'idée principal(e) du texte et comment est-il/elle développé(e) ?
- Quelle ambiance l'auteur tente-t-il de créer dans le texte ?

Le commentaire

On attend des élèves qu'ils montrent leur capacité à communiquer de façon soutenue et organisée. Le commentaire ne doit pas consister en une série de points portant sur le texte mais dépourvus de liens.

Les élèves sont tenus d'utiliser un registre adapté au commentaire.

Durant le commentaire, les élèves doivent se concentrer uniquement sur le texte. S'il s'agit d'un extrait de roman, par exemple, un lien ne doit être établi avec le reste du texte ou avec d'autres œuvres de l'auteur que si cela s'avère pertinent.

Les élèves ne doivent pas utiliser cette activité comme une occasion de communiquer l'ensemble de leurs connaissances sur le texte intégral. Ils sont encouragés à intégrer leurs réponses aux questions d'orientation dans le commentaire.

L'enseignant doit permettre aux élèves d'analyser le texte sans interruption. Il veillera à se comporter comme un auditeur compréhensif et ne tentera pas de réorganiser le commentaire. Il n'interviendra que si les élèves ont besoin d'être encouragés, rencontrent des difficultés dans la poursuite de leur commentaire ou ne parviennent pas à commenter le texte.

Le commentaire doit durer 10 minutes environ.

Discussion et questionnement subséquent

Près de cinq minutes doivent normalement être réservées à la discussion.

Lorsque l'élève a terminé son commentaire, l'enseignant doit entamer une discussion avec lui. Cet échange permettra à l'élève d'approfondir certaines déclarations faites lors de son commentaire.

S'il s'agit d'un élève qui perd un peu ses moyens, l'enseignant doit l'aider en revenant sur les questions d'orientation pour lui donner l'occasion d'améliorer ou d'approfondir les assertions discutables.

L'enseignant doit être convaincu que l'élève a compris les détails précis et pris la mesure de leur importance dans l'extrait.

L'enseignant doit s'assurer que l'élève a saisi l'importance du texte dans le contexte général de l'œuvre ou, s'il s'agit d'un poème intégral, la relation entre ce dernier et les autres poèmes étudiés.

Le détail des instructions relatives à cette tâche est donné dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Activité orale supplémentaire

Pondération : 15 %

Les activités orales supplémentaires ont pour objectif de traiter le lien entre la langue, la signification et le contexte.

Les élèves doivent participer à deux activités orales supplémentaires au moins, l'une basée sur la 1^{re} partie et l'autre sur la 2^e partie du cours. L'activité ayant obtenu la meilleure note est choisie pour l'évaluation finale. Les notes obtenues pour les autres activités doivent être consignées et conservées par l'établissement.

Ces activités sont une occasion d'explorer certains thèmes et objectifs d'apprentissage des 1^{re} et 2^e parties du cours. La question de la compréhension interculturelle sous-tend chacun d'eux. En étudiant le contexte culturel d'un texte, et notamment la façon dont il est communiqué et son support, les élèves parviendront à s'engager dans le processus de compréhension interculturelle et, par conséquent, à réfléchir sur leurs propres pratiques culturelles. Il est possible de recourir à toute une gamme d'activités, qui peuvent être des présentations individuelles ou de nature interactive intégrant à la fois les compétences en compréhension et expression orales. Les élèves doivent choisir leur activité en en discutant avec l'enseignant et la relier à un ou plusieurs objectifs d'apprentissage spécifiques.

Après avoir terminé leur activité, les élèves doivent faire le bilan de leur oral, en commentant leur travail et les progrès réalisés pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Cette réflexion doit être conservée par l'établissement et peut être réclamée par le département des opérations d'évaluation de l'IB.

Un lien clair doit exister entre l'activité et les textes étudiés dans une partie du cours.

Aucun enregistrement n'est exigé ou envoyé pour la révision de notation externe. La note maximale pour l'activité orale supplémentaire évaluée est 30.

Exemples d'activités orales supplémentaires

Ci-après figure une liste d'activités possibles. Cette liste n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Discussion structurée en groupe

- Discussion à partir du matériel préparé par un petit groupe d'élèves (par exemple, identification de la position sociale, culturelle et économique prise par un texte particulier)
- Discussion en classe pour laquelle deux ou trois élèves se voient octroyer des responsabilités spécifiques (préparation à l'avance, thèmes particuliers, bref compte rendu, point de vue polémique) ; toute la classe peut participer, mais seuls ces deux ou trois élèves font séparément l'objet d'une évaluation
- Présentation d'un matériel se prêtant à la discussion en classe (par exemple, proposition de deux interprétations divergentes d'un texte)
- Débats officiels

Jeu de rôle

- Dialogue entre deux personnalités et discussion de suivi mettant en évidence la façon de donner du sens
- Personnalité interrogée par l'élève, qui joue son propre rôle ou celui d'un autre (par exemple, un politicien)
- Personnages de la publicité ou des relations publiques utilisant la langue pour influencer l'opinion sur un produit, une marque ou une personnalité lors d'une réunion

Représentation théâtrale

- Rédaction et interprétation d'une scène portant sur un sujet abordé pendant l'étude de la 1^{re} ou 2^e partie du cours
- Moment culturel ou historique particulier rejoué en adoptant un angle différent ou en en faisant une autre interprétation

Présentation orale

- Discours portant sur un aspect étudié dans la 1^{re} ou 2^e partie du cours
- Compte rendu lié à un aspect de la 1^{re} ou 2^e partie du cours (par exemple, comparaison de deux articles de journaux sur le même thème et identification de la position prise par ces journaux)
- Introduction à un thème particulier (par exemple, les contextes sociaux et culturels d'un texte)
- Étude d'une interprétation particulière d'un texte ou d'un événement
- Mise en rapport d'un texte donné d'un auteur avec un autre document (par exemple, explication du contexte social ou des opinions politiques)
- Commentaire sur l'utilisation d'une image, d'une idée ou d'un symbole spécifiques dans un ou plusieurs textes étudiés
- Comparaison de deux textes de la 1^{re} ou 2^e partie du cours
- Explication de la réaction de l'élève à un texte
- Présentation sur l'image en tant que texte
- Exposé mettant en évidence les codes utilisés dans un texte visuel particulier

Critères d'évaluation interne – NM et NS

Vue d'ensemble

Commentaire oral individuel

Il existe quatre critères d'évaluation au NM et au NS.

| | | |
|-----------|---|------------------|
| Critère A | Connaissance et compréhension du texte ou de l'extrait | 10 points |
| Critère B | Compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques littéraires | 10 points |
| Critère C | Organisation | 5 points |
| Critère D | Langue | 5 points |
| | Total | 30 points |

Activité orale supplémentaire

Il existe quatre critères d'évaluation au NM et au NS.

| | | |
|-----------|--|------------------|
| Critère A | Connaissance et compréhension du ou des textes et du sujet ou de l'extrait | 10 points |
| Critère B | Compréhension de l'usage de la langue | 10 points |
| Critère C | Organisation | 5 points |
| Critère D | Langue | 5 points |
| | Total | 30 points |

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Commentaire oral individuel (NM/NS)

Critère A : connaissance et compréhension du texte ou de l'extrait

- Dans quelle mesure le commentaire laisse-t-il apparaître une connaissance et une compréhension du texte ?
- Les commentaires sont-ils étayés de références au texte bien choisies ?

Remarque : l'extrait choisi pour le commentaire DOIT appartenir à une œuvre sélectionnée parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 6.

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | Le commentaire laisse apparaître une connaissance limitée et une faible compréhension ou aucune compréhension du texte. Les commentaires sont rarement étayés de références au texte. |
| 3 – 4 | Le commentaire laisse apparaître une connaissance et une compréhension superficielles du texte. Les commentaires sont parfois étayés de références au texte. |
| 5 – 6 | Le commentaire laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes du texte. Les commentaires sont généralement étayés de références au texte. |
| 7 – 8 | Le commentaire laisse apparaître une très bonne connaissance et compréhension du texte. Les commentaires sont étayés de références au texte bien choisies. |
| 9 – 10 | Le commentaire laisse apparaître une excellente connaissance et compréhension du texte. Les commentaires sont efficacement étayés de références au texte bien choisies. |

Critère B : compréhension de l'utilisation et des effets des caractéristiques littéraires

- Dans quelle mesure le commentaire laisse-t-il apparaître une conscience de la façon dont les caractéristiques littéraires du texte (par exemple, la structure, la technique et le style) sont utilisées pour donner du sens ?
- Dans quelle mesure le commentaire laisse-t-il apparaître une compréhension des effets des caractéristiques littéraires ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | Le commentaire laisse apparaître une conscience limitée de l'utilisation des caractéristiques littéraires et une illustration limitée ou aucune illustration de leurs effets sur le lecteur. |
| 3 – 4 | Le commentaire laisse apparaître une certaine conscience de l'utilisation des caractéristiques littéraires et quelques références illustrant leurs effets sur le lecteur. |
| 5 – 6 | Le commentaire laisse apparaître une conscience et une illustration satisfaisantes de l'utilisation des caractéristiques littéraires, ainsi qu'une compréhension de leurs effets sur le lecteur. |

| | |
|--------|---|
| 7 – 8 | Le commentaire laisse apparaître une bonne conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques littéraires, ainsi qu'une compréhension approfondie de leurs effets sur le lecteur. |
| 9 – 10 | Le commentaire laisse apparaître une excellente conscience et illustration de l'utilisation des caractéristiques littéraires, ainsi qu'une très bonne compréhension de leurs effets sur le lecteur. |

Critère C : organisation

- Quel est le degré d'organisation du commentaire ?
- Dans quelle mesure la structure est-elle cohérente ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | Le commentaire présente de rares signes d'organisation et de structure. |
| 2 | Le commentaire présente quelques signes d'organisation et de structure. |
| 3 | Le commentaire est organisé de façon satisfaisante. La structure est généralement cohérente. |
| 4 | Le commentaire est bien organisé. La structure est systématiquement cohérente, à quelques exceptions près. |
| 5 | Le commentaire est organisé de manière très efficace. La structure est cohérente et efficace. |

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés au commentaire.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés au commentaire. |
| 2 | La langue est parfois claire et appropriée. La grammaire et la syntaxe sont généralement correctes, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés au commentaire. |
| 3 | La langue est généralement claire et appropriée. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont généralement adaptés au commentaire. |
| 4 | La langue est claire et appropriée. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés au commentaire. |
| 5 | La langue est très claire et parfaitement appropriée. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement efficaces et adaptés au commentaire. |

Activité orale supplémentaire (NM/NS)

Critère A : connaissance et compréhension du ou des textes et du sujet ou de l'extrait

- Dans quelle mesure l'activité laisse-t-elle apparaître une connaissance et une compréhension du ou des textes et du sujet choisi pour l'activité orale ?
- L'élève a-t-il montré une conscience et une compréhension du sens du ou des textes par rapport au sujet ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | L'activité orale laisse apparaître une connaissance limitée et une faible compréhension ou aucune compréhension du ou des textes et du sujet choisi. |
| 3 – 4 | L'activité orale laisse apparaître une certaine connaissance et compréhension du ou des textes et une certaine conscience de l'importance du ou des textes par rapport au sujet choisi. |
| 5 – 6 | L'activité orale laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes du ou des textes et une conscience de l'importance du ou des textes par rapport au sujet choisi. |
| 7 – 8 | L'activité orale laisse apparaître une bonne connaissance et compréhension du ou des textes et une bonne conscience de l'importance du ou des textes par rapport au sujet choisi. |
| 9 – 10 | L'activité orale laisse apparaître une excellente connaissance et compréhension du ou des textes et une excellente conscience de l'importance du ou des textes par rapport au sujet choisi. |

Critère B : compréhension de l'usage de la langue

- Dans quelle mesure l'activité laisse-t-elle apparaître une compréhension de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens ?
- L'élève a-t-il conscience de la façon dont la langue et le style sont utilisés pour produire certains effets dans le texte ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 – 2 | L'activité orale laisse apparaître une compréhension superficielle de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens. Elle laisse également apparaître une conscience limitée de l'usage de la langue et du style. |
| 3 – 4 | L'activité orale laisse apparaître une certaine compréhension de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens. Elle laisse également apparaître une certaine conscience de l'usage de la langue et du style. |
| 5 – 6 | L'activité orale laisse apparaître une compréhension satisfaisante de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens. Elle laisse également apparaître une conscience satisfaisante de l'usage de la langue et du style. |

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 7 – 8 | L'activité orale laisse apparaître une bonne compréhension de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens. Elle laisse également apparaître une bonne conscience de l'usage de la langue et du style. |
| 9 – 10 | L'activité orale laisse apparaître une excellente compréhension de la façon dont la langue est utilisée pour donner du sens. Elle laisse également apparaître une conscience approfondie et précise de l'usage de la langue et du style. |

Critère C : organisation

- Quel est le degré d'organisation de l'activité orale ?
- Dans quelle mesure la structure est-elle cohérente ?

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|---|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | L'activité orale présente de rares signes d'organisation et de structure. |
| 2 | L'activité orale présente quelques signes d'organisation et de structure. |
| 3 | L'activité orale est organisée. La structure est généralement cohérente. |
| 4 | L'activité orale est bien organisée. La structure est systématiquement cohérente, à quelques exceptions près. |
| 5 | L'activité orale est efficacement organisée. La structure est cohérente et efficace. |

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les expressions idiomatiques, appropriés à l'activité orale supplémentaire.)

| Points | Descripteurs de niveaux |
|--------|--|
| 0 | Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous. |
| 1 | La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à l'activité orale. |
| 2 | La langue est parfois claire et appropriée. La grammaire et la syntaxe sont généralement correctes, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à l'activité orale. |

| | |
|---|--|
| 3 | La langue est généralement claire et appropriée. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont généralement adaptés à l'activité orale. |
| 4 | La langue est claire et appropriée. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à l'activité orale. |

Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation

Termes utilisés dans le cadre de l'évaluation et définitions

Les termes et les formules clés présentés ci-après sont utilisés dans les questions d'examen. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Bien que ces termes soient ceux qui reviennent le plus souvent dans les questions d'examen, il est possible que d'autres termes soient parfois utilisés pour amener les élèves à présenter leur argumentation d'une autre façon.

| | |
|------------------------------|--|
| Analyser | Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure. |
| Commenter | Formuler un jugement basé sur un énoncé ou un résultat d'un calcul donné. |
| Comparer | Exposer les similarités qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long. |
| Comparer et opposer | Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long. |
| Dans quelle mesure... | Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates et d'arguments solides. |
| Discuter | Proposer une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates. |
| Examiner | Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations. |
| Expliquer | Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes. |
| Explorer | Adopter une démarche systématique de découverte. |
| Justifier | Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion. |
| Opposer | Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long. |